



PROMOTION *GÉNÉRAL GALLOIS*  
2016 -2017

**Le contre-discours face au djihadisme**



Sous la direction de :  
M. Christian Gravel  
Directeur du Service d'Information du Gouvernement

## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>p4</b>
<b>Titre I : Les émetteurs – récepteurs</b>	<b>p7</b>
<b>Chap I : Les émetteurs en question</b>	<b>p7</b>
<b>I/ Crédibilité des acteurs possibles</b>	<b>p8</b>
<b>A/ La société civile</b>	<b>p8</b>
<b>B/ L'État a-t-il sa place dans l'élaboration du contre-discours ?</b>	<b>p13</b>
<b>II/ Le choix du Service d'Information du Gouvernement</b>	<b>p16</b>
<b>A/ Un service étatique consacré à la communication gouvernementale est chargé du contre-discours.</b>	<b>P17</b>
<b>B/ Un fonctionnement à élaborer.</b>	<b>P20</b>
<b>Chap II : Cibler les récepteurs</b>	<b>p24</b>
<b>I/ Les radicalisés sont-ils la cible du contre-discours ?</b>	<b>p24</b>
<b>A/ La « nourriture djihadiste »</b>	<b>p24</b>
<b>B/ Des individus radicalisés difficiles à atteindre</b>	<b>p26</b>
<b>II/ Informer le public pour alerter les proches</b>	<b>p28</b>
<b>A/ De l'exposition du complotisme jusqu'au djihad</b>	<b>p28</b>
<b>B/ Eduquer et informer pour alerter les proches des individus en voie de radicalisation</b>	<b>p32</b>
<b>Titre II : Les émissions</b>	<b>p35</b>
<b>Chap I : Internet, le nouveau champ de bataille de l'État</b>	<b>p35</b>
<b>I/ Les pouvoirs publics, daech, et les réseaux sociaux</b>	<b>p36</b>

<b>A/ Rappel historique sur l'émergence des réseaux sociaux</b>	<b>p36</b>
<b>B/ Daech à la manœuvre sur le Web</b>	<b>p38</b>
<b>II/ Exprimer sur les réseaux la force des acteurs publics</b>	<b>p39</b>
<b>A/ Une opposition progressive de l'État.</b>	<b>P40</b>
<b>B/ La difficile entrave de la propagande djihadiste sur les réseaux.</b>	<b>P42</b>
<b>Chap II : Le discours de Stop-djihadisme</b>	<b>p45</b>
<b>I/ La quête de crédibilité</b>	<b>p45</b>
<b>A/ Un discours basé sur des faits</b>	<b>p45</b>
<b>B/ La force des témoignages</b>	<b>p51</b>
<b>II/ Avoir confiance dans la force persuasive de l'État</b>	<b>p54</b>
<b>A/ Inverser la dynamique de conviction</b>	<b>p54</b>
<b>B/ Mettre en exergue les valeurs saillantes de notre société</b>	<b>p57</b>
<b>Conclusion</b>	<b>p61</b>
Sources et bibliographie	p63
Annexe 1 : Service d'Information du Gouvernement	p66
Annexe 2 : Exemples de publications de daech	p68

« La France est en guerre. Les actes commis vendredi soir à Paris et près du Stade de France, sont des actes de guerre. Ils ont fait au moins 129 morts et de nombreux blessés. Ils constituent une agression contre notre pays, contre ses valeurs, contre sa jeunesse, contre son mode de vie.

Ils sont le fait d'une armée djihadiste, le groupe daech qui nous combat parce que la France est un pays de liberté, parce que nous sommes la patrie des Droits de l'Homme». C'est par ces mots que le Président de la République ouvrait son discours devant le Parlement réuni à Versailles suite aux attentats du 13 novembre 2015.

On relève dans le propos du président que la France est en guerre et que des actes de guerre ont été commis contre elle sur son propre territoire. Ces actes ont été perpétrés dit-il, parce que la France est la « patrie des Droits de l'Homme ». D'emblée, il apparaît que c'est pour des raisons idéologiques que le pays a été frappé.

Cette dimension idéologique était primordiale déjà lors des attentats dits de Charlie Hebdo, lors desquels l'objectif des djihadistes était de s'attaquer à un symbole de la liberté d'expression. Dans le cas de Charlie Hebdo, l'affrontement avait commencé devant les tribunaux. Lors d'une audience, Madame Badinter était venue apporter la force de son nom dans un débat où se jouait la question cruciale de la liberté d'expression. Charlie Hebdo avait donc cristallisé, autour de la question des caricatures de Mahomet, des débats âpres où l'on sentait déjà une crispation intense. Ce qui fait l'esprit que d'aucuns appellent «gaullois», cette impertinence qui veut rire de tout, se heurtait au caractère sacré du prophète des musulmans. Notons que Charlie Hebdo n'était pas focalisé sur la caricature du culte musulman loin s'en faut. Mais il n'y avait là pas d'argument de nature à faire renoncer ses opposants.

Dès le début de l'époque dans laquelle nous sommes plongés, le terrain d'affrontement est clairement celui des idées et des représentations. Nous sommes dans la philosophie, celle des Lumières et des libertés, face à la spiritualité et la morale, celles des religions. Les tenants de la religion musulmane les plus extrêmes n'acceptent pas les principes de la République.

Il n'est pas utile ici de faire l'analyse détaillée de tous les épisodes d'attentats que le pays a connu depuis janvier 2015. Ils sont nombreux et variés dans leur forme. Outre que les actes terroristes ont pour premier objectif de terroriser, quasi tous portent une dimension symbolique forte. S'attaquer à des fidèles et un prêtre de la religion catholique en est un exemple patent.

Pour ce qui est de lutter contre les attentats, le pays s'est mis en ordre de marche. Puisque l'on nous fait la guerre, faisons la guerre dirait-on. Des « effectifs kakis » apparaissent dans nos rues. On augmente les budgets des forces de sécurité intérieure. On repense notre dispositif de renseignement.

On redéfinit la limite entre les garanties des droits du citoyen et les mesures nécessaires à la traque de terroristes potentiels. On envoie le groupe aéronaval au large des zones où daech s'est installé. On frappe des objectifs. Bref, on fait la guerre sur notre sol comme sur celui de l'État islamique. Encore faut-il modérer cette dernière proposition sur deux points : on ne combat pas sur le sol de Syrie ou d'Irak avec nos propres troupes ; on appellera l'État islamique daech<sup>1</sup> pour ne pas prononcer à son sujet le mot « Etat » ou encore l'assimiler à l'Islam dont il se réclame pourtant.

A-t-on bien saisi ce faisant que notre ennemi se nourrit de ce que nous sommes et de ce que nous faisons ? Il se réjouit de ce que l'on se refuse même à le nommer de peur de le renforcer et de le légitimer. Il se nourrit du fait qu'on ne vient pas le chercher sur le sol même où il se trouve qui est son territoire puisqu'il l'a conquis, le maîtrise et l'exploite même dans toute la richesse de ses ressources. Possède-t-il pourtant des troupes, des équipements et une doctrine militaires propres à mettre en échec durablement une coalition occidentale ? Assurément non. A-t-il commis des « actes de guerre » sur le sol Français laissant deviner une capacité d'organisation, une logistique et même une intelligence dans ses opérations ? On ne peut l'affirmer aujourd'hui.

En réalité l'État islamique loge dans les cerveaux son centre de gravité c'est à dire sa volonté de combattre. Sa force est avant tout celle d'un fanatisme spirituel s'appuyant sur des fondements religieux islamiques dont il fait une lecture particulière et particulièrement fanatique. Il faut en conclure que l'EI n'a pas de territoire mais il agit sur le nôtre en s'appuyant sur le cœur de sa force : il recrute des jeunes gens en mal de spiritualité, d'exhalation et de repères moraux qui passent à l'action en se coordonnant plus ou moins bien avec les outils mêmes, numériques, qui symbolisent tant les sociétés occidentales aujourd'hui.

Très tôt (mais est-ce très tôt véritablement ?), le gouvernement prend la mesure de la dimension spirituelle pour ne pas dire religieuse dans laquelle l'ennemi terroriste puise sa force. Il faut en effet contrer ce qui fait l'attrait de daech, de ses modes d'action et de vie. Il faut casser le « rêve » daech, démonter son fondement idéologique, autrement dit contrer sa propagande.

Le terme mérite une analyse, car il fixe le cadre de l'étude du sujet du contre-discours. La propagande désigne en effet la stratégie de communication, dont use un pouvoir, un parti politique, un groupe militaire ou un parti religieux pour changer la perception d'événements, de personnes.

---

1 L'ennemi actuel se nomme daech mais il est prévisible qu'à la chute de celui-ci, d'autres mouvements djihadistes reprendront le flambeau, en utilisant, a minima, les mêmes techniques d'endoctrinement. C'est la raison pour laquelle le gouvernement français a choisi de nommer son action « Stop-djihadisme » et non stop-daech ou toute autre variante autour du nom daech (qui aurait pourtant été plus efficace en terme de référencement internet). Pour des raisons de simplification, il y aura donc lieu d'appréhender le nom « daech » comme désignant tous les groupes djihadistes de Syrie, d'Irak, d'Afrique ou d'ailleurs.

Elle est à la puissance civile ou martiale ce que la publicité est au secteur privé à cette différence qu'elle ne vise pas à produire un achat, mais qu'elle cherche à convaincre d'un ensemble d'idées et de valeurs, à mobiliser, parfois à convertir. La propagande revêt donc un fort aspect psychologique, ce que l'on retrouve dans la « propagande religieuse » pour désigner le prosélytisme religieux. C'est d'ailleurs dans le domaine religieux que le terme est apparu. En latin, propaganda est l'adjectif verbal du verbe « propager » désignant les choses à propager. Ainsi en 1622, peu de temps après le début de la Guerre de Trente Ans, le pape Grégoire XV fonda la Congregatio de Propaganda Fide (Congrégation pour la propagation de la foi), un comité de cardinaux chargé d'observer la propagation du christianisme par les missionnaires envoyés dans les pays non-chrétiens. À l'origine le terme n'évoquait pas la propagation d'une information déformée. Le sens politique moderne date de la Première Guerre mondiale, il est généralement péjoratif, mais pas toujours. C'est en effet aujourd'hui le terme officiel pour désigner les programmes et profession de foi dans les opérations pré-électorales.

Dans le cas de daech on retiendra que la propagande est la capacité à propager à grande échelle des informations, fausses ou non, mais toujours partiales. Les techniques de propagande de daech exploitent les connaissances accumulées en psychologie et en communication. daech se concentre sur la manipulation des émotions, au détriment des facultés de raisonnement et de jugement.

Dès lors, l'État n'aurait qu'à se situer sur ce terrain de la propagande pour contrer l'islamisme et le mode de vie prônés par daech. Cette solution n'est cependant pas acceptable pour des raisons inhérentes à la nature de la République française. La communication de l'État français ne peut s'inscrire dans le champ religieux car l'État est laïc depuis 1905. C'est une première limite. En tant qu'État démocratique et républicain, il ne peut se livrer à une manipulation de l'information : il a un devoir de loyauté envers ses citoyens, omissions et imputations mensongères sont donc proscrites. Il ne peut pas non plus priver sa population d'information, c'est à dire exercer une censure, autrement que dans un cadre légal bien précis, ce qui exclut toute mesure générale (si toutefois, dans le monde interconnecté qui est le nôtre, cela puisse encore être possible). Enfin si l'émotion ne lui est pas interdite, il doit promouvoir le raisonnement et susciter des jugements de libre arbitre auprès de sa population. Une première conclusion s'impose donc : pour contrer la propagande de daech, l'État ne peut se contenter de diffuser à son tour une contre-propagande. L'État ne peut chercher à altérer l'opinion publique. Il doit simplement être crédible !

L'État doit donc convaincre, dans un pays laïc, pour contrer une propagande religieuse, en respectant la loi, sans heurter le public musulman. On mesure à ce simple et bref énoncé la difficulté de la tâche et l'épineux problème auxquels les pouvoirs publics doivent se confronter. Dès le mois de janvier 2015, c'est donc ce « contre-discours » dont débute la formulation. Le terme

contre-discours est retenu car il désigne clairement la volonté de convaincre, et non de manipuler, dans le respect du cadre républicain.

La démarche adoptée pour étudier le contre-discours ne peut s'appuyer sur une littérature ayant déjà abordé le sujet. Certes des auteurs se sont déjà intéressés à la contre-insurrection ou à la contre propagande et, bien entendu on trouve nombre d'écrits sur la propagande elle-même, mais aucun n'a encore analysé la production d'un contre-discours tel qu'il existe aujourd'hui en France. Ces sources constituent donc des repères précieux mais ne peuvent suffire à analyser le contre-discours français aujourd'hui. La démarche a donc principalement consisté à des entretiens et la lecture de productions de ceux qui rédigent le corpus de ce que l'on appelle le contre-discours et des rapports parlementaires qui ont abordé le sujet. Elle a intégré encore la participation, en tant qu'observateur à des comités qui structurent le travail de rédaction. En revanche, pour des raisons de temps et de périmètre de l'étude, elle n'a pas intégré la visite de tous les lieux où l'on « produit du contre-discours ». L'étude s'est donc concentrée sur la synthèse qui en est faite. Enfin, l'analyse produite s'appuie bien entendu aussi sur les mécanismes de la propagande de daech et toutes les problématiques de la dé-radicalisation (ou déradicalisation comme on l'écrit maintenant de façon répandue) qui pourraient, a priori, constituer une source pour le contre-discours.

Le contre-discours étant la diffusion d'un message pour contrer un message ennemi, il s'agit de s'intéresser très naturellement à ceux qui l'émettent, à ceux à qui il est adressé, par quel canal est-il diffusé et enfin quel en est le contenu. On ajoutera à ce dernier point une dimension modestement prospective, s'agissant d'une démarche nouvelle et récente à l'heure où ces lignes sont rédigées.

Par analogie avec un système radio qui traduit le plus simplement et le plus efficacement les axes principaux de l'étude, l'analyse se concentrera dans un titre premier sur les émetteurs-récepteurs et dans un titre second, sur les émissions.

## **Titre I : Les émetteurs – récepteurs**

Avant même d'aborder le sujet du fond sur lequel peut s'appuyer le contre-discours, la question de sa diffusion se pose d'ores-et-déjà de manière problématique. Le choix de l'émetteur n'est en effet pas sans conséquence sur la portée et la qualité du contre-discours.

### **Chap I : Les émetteurs en question**

Devant la difficulté à déterminer la crédibilité des acteurs de la société civile à produire un contre-discours crédible, l'État s'est engagé dans l'urgence, faisant un choix de structure, le Service

d'Information du Gouvernement, ce qui prête immanquablement le flanc à la critique dans un Etat de droit laïc.

## **I/ Crédibilité des acteurs possibles**

L'étude des acteurs de la société civile, possibles porteurs du contre-discours, montre aisément que l'État n'avait pas d'autre choix que de s'engager en son nom propre.

### **A/ La société civile**

Le premier constat à dresser dans l'observation de la réaction de la société civile contre l'idéologie de daech est que ce ne fut pas une priorité. La question sécuritaire a bien entendu érudé la question religieuse et idéologique dans ses rangs. Aussi, malgré les drames engendrés par le terrorisme sur le sol national, aucune initiative véritablement citoyenne de la société civile n'a spontanément émergé. Plusieurs phénomènes méritent cependant d'être décrits dans la mesure où certains acteurs civils ont bien perçu l'intérêt à investir le champ de l'étude du djihadisme. En cherchant des explications à cette radicalité ils ont débuté un travail qui peut servir de base, mais qui ne peut constituer en soi un contre-discours construit et accessible en l'état aux citoyens.

Le premier cadre auquel on pense dans la société civile pour aborder un tel sujet est le cadre associatif. Le phénomène djihadiste et les attentats successifs qui ont touché le pays ont suscité l'émergence de quelques voix. Certaines d'entre-elles ne sont pas nouvelles. Des auteurs ont étudié le phénomène de radicalisation islamiste déjà depuis des années, c'est donc simplement un intérêt nouveau à leurs travaux qui surgit. D'autres voix sont celles de personnes pouvant a priori présenter un expertise, à défaut une expérience du phénomène radical, parfois en prenant conscience de l'émergence d'un marché nouveau...

Parmi les premiers, on peut citer notamment Gilles Képel qui mène des travaux sur le sujet de la radicalisation depuis de longues années. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, depuis son premier livre « Le Prophète et Pharaon : les mouvements islamistes dans l'Égypte contemporaine », paru en 1984. Olivier Roy est également un spécialiste de la question islamiste et dès 1995, il publie une « généalogie de l'islamisme ». Ces universitaires sont donc sollicités pour apporter des éclairages sur les phénomènes de radicalisation djihadiste. Immédiatement après l'attentat de Charlie Hebdo, ils apportent des arguments et des explications qui viennent nourrir les premières réflexions sur une idée de contre-discours.

Ils ne sont pas les seuls à contribuer à ces nombreux commentaires. D'autres acteurs, non spécialistes, ont perçu l'émergence de ce qu'il faut bien appeler un marché. A titre d'exemple, sans

doute le plus connu, on peut citer Dounia Bouzar, anthropologue française qui a fondé en avril 2014, il est vrai avant l'attentat de Charlie Hebdo, une association : le « Centre de prévention des dérives sectaires liées à l'Islam ». Au premier abord, l'initiative semble parfaitement cadrer avec l'exercice de production d'un contre-discours. Dounia Bouzar apparaît comme une personne qualifiée. Elle a écrit sur le sujet depuis une décennie et a exercé au contact de la radicalisation, notamment au sein de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ancienne auditrice de l'IHEDN, elle a aussi été employée comme personnalité qualifiée au sein du Conseil Français du Culte Musulman.

Cependant cette initiative se développant, elle donne aussi lieu à quelques accrocs ou polémiques qui mettent au moins en partie à mal la crédibilité de Dounia Bouzar et l'empêche de fait de porter un contre-discours d'initiative privée crédible. A ce titre on rappellera la mise en cause de son honnêteté quant à la description de situations de radicalisation rapportée par le site Rue 89 : « L'anthropologue Dounia Bouzar lutte contre l'islam radical et collabore avec le gouvernement. Interview arrangée, chiffres contestables, mélange des genres : experte reconnue, ses méthodes sont critiquées. »<sup>2</sup>. Cela donne le sentiment de l'exploitation d'un nouveau marché potentiellement générateur de profit. Si une telle conclusion n'est pas formulée ici, il apparaît en revanche clairement que le contre-discours ne peut s'accommoder de la polémique c'est donc une limite évidente.

Du côté des experts, on peut également parler de distorsion sur les analyses du phénomène djihadiste. Pour reprendre les deux auteurs cités plus haut, une polémique assez marquée les oppose. Ainsi encore récemment le Nouvel Obs titrait : « Djihadisme : Olivier Roy répond à Gilles Kepel »<sup>3</sup>. Libération se faisait également l'écho de l'affrontement : « Les deux chercheurs s'écharpent sur l'analyse qu'il convient d'appliquer au terrorisme. Faut-il partir de la religion ou des sources de la violence radicale ? Un débat qui pose plus largement le rapport à l'islam en France. Sans oublier une bonne guerre d'ego sur fond de pouvoir et de renommée. »<sup>4</sup>. Cette polémique n'est pas non plus de nature à fonder un contre-discours serein et d'une certaine manière, « sûr de lui ».

Comment cependant susciter un intérêt plus significatif de la société civile, hors des controverses ? La création d'une fondation a constitué une piste que l'État a étudiée.

L'idée est assez simple et en première approche assez séduisante. L'État pourrait donner l'impulsion en portant une initiative, en donnant un élan à une démarche qui ne serait animée ensuite que par des acteurs de la société civile. S'appuyant sur l'exemple britannique qui sera abordé plus bas, l'idée était d'investir dans une fondation. L'objectif est double : il faut susciter

---

2 <http://tempsreel.nouvelobs.com/rue89/rue89-nos-vies-connectees/20150312.RUE8237/dounia-bouzar-l-experte-des-derives-djihadistes-arrangeuse-de-verites.html>

3 <http://bibliobs.nouvelobs.com/idees/20160406.OBS8018/exclusif-djihadisme-olivier-roy-repond-a-gilles-kepel.html>

4 [http://www.liberation.fr/debats/2016/04/14/olivier-roy-et-gilles-kepel-querelle-francaise-sur-le-jihadisme\\_1446226](http://www.liberation.fr/debats/2016/04/14/olivier-roy-et-gilles-kepel-querelle-francaise-sur-le-jihadisme_1446226)

l'engagement dans le contre-discours et réunir des fonds pour porter cette voix. La régime de la fondation permettait à la fois de réunir l'initiative privée et de recueillir des dons privés. Pour Christian Gravel (directeur du SIG de mai 2014 à février 2017), il s'agit de : «...favoriser un community management privé basé sur l'expertise d'associations pouvant s'appuyer sur des contenus scientifiques, produits par des sociologues, des psychologues ou des experts en sciences de la communication, afin d'élaborer une argumentation solide»<sup>5</sup>

L'impulsion de l'État vrille malheureusement les objectifs et la portée d'une telle fondation. Puisque l'idée est de faire porter par la société civile le contre-discours, l'intervention de l'Etat dans le processus, ne serait-ce qu'en finançant la logistique du projet, ne serait-ce qu'au début, altère le discours qui pourrait être porté ensuite.

On touche là une des grandes difficultés de la conception du contre-discours. Daech construit sa propagande sur le fait que l'Occident ment aux croyants. L'État est donc un acteur qui a intérêt à porter sur la place publique des arguments frappés ab initio d'infamie, contraires à l'Islam prôné par daech. En soutenant une initiative privée ou en la suscitant, l'État la rend suspecte aux yeux des personnes que la propagande de daech séduit. Cela fait par là même échec au contre-discours que l'État souhaite promouvoir.

Cette piste, étudiée dès le premier semestre 2015, n'a donc pas eu de suite. Mais alors que peut donc faire l'État face à une propagande religieuse ? L'approche internationale peut donner quelques pistes.

La production du contre-discours peut être variable selon les cultures, bien entendu les religions qui potentiellement les fondent ou les ont façonnées au cours du temps, mais aussi du modèle politique de chaque Etat. Il convient donc d'observer ce qui est fait dans le monde et particulièrement en Europe où les attentats ont eu un impact fort et un retentissement planétaire.

Dans les pays musulmans, on peut retenir l'exemple marocain où le roi lui-même, Commandeur des croyants, porte le contre-discours. Son allocution du 20 août 2016, prononcée à Rabat pour le 63<sup>e</sup> anniversaire de «la Révolution du roi et du peuple», sonne comme un réquisitoire jamais entendu contre l'organisation État islamique et toute forme de terrorisme justifiée au nom de l'islam. Ce réquisitoire s'appuie sur de solides arguments théologiques. Gardien de l'orthodoxie sunnite, il dénie jusqu'à la qualité de «musulmans» aux militants djihadistes assimilés à des criminels de droit commun: «Les terroristes qui agissent au nom de l'islam ne sont pas des musulmans. Ils n'ont de lien avec l'islam que les alibis dont ils se prévalent pour justifier leurs crimes et leurs insanités. Ce sont des individus égarés, condamnés à l'enfer pour toujours.». La qualité de chef de l'État et de commandeur des croyants cumulée donne un poids et une effectivité au discours du souverain dont

---

5 <http://www.strategies.fr/actualites/marques/1017608W/le-gouvernement-repart-a-l-offensive-contre-le-djihadisme.html>

peu de dirigeants du monde peuvent cependant se prévaloir.

Ailleurs dans le monde et particulièrement dans les pays occidentaux, l'angle retenu est majoritairement celui de la déradicalisation.

Au Canada, le phénomène de radicalisation est très récent. Le sujet a pris forme dans un contexte de montée de « l'islamophobie »<sup>6</sup> au sein de la population. La police de Montréal travaille dans une philosophie de prévention et de mobilisation communautaire qui préside à l'organisation de la lutte contre la radicalisation. La dimension « police de proximité » est très importante pour son travail. Des projets de centre de prévention de la radicalisation, financés par la ville sont en cours actuellement. Une mosquée de Toronto (Masjid el-Noor) a développé un programme en douze points pour remettre dans le droit chemin des jeunes tentés par le djihad. Véritable « cure de désintoxication ». Le programme en douze étapes a pour but de se débarrasser progressivement de l'attraction à l'idéologie radicale. Les préconisations suivantes sont faites : utiliser des versets du Coran qui parlent de paix et de bonne conduite, enseigner qui est Mahomet, sa sagesse, insister sur les liens entre islam, judaïsme et christianisme, mieux connaître la société canadienne... Une bonne partie du programme consiste à écouter les jeunes et à leur parler des dommages causés par les attentats islamistes. Ce programme est organisé par des imams, des travailleurs sociaux, des responsables d'associations musulmanes. L'influence de certains prédicateurs est en effet une donnée essentielle du problème.

Fondé sur l'expérience acquise dans la déradicalisation de l'extrême-droite, le modèle allemand s'appuie sur les initiatives de la société civile et englobe l'ensemble des facteurs, non seulement idéologiques et religieux, mais aussi personnels, dans la démarche de dé-radicalisation. C'est une approche holistique des initiatives de déradicalisation avec l'intégration des variables idéologiques, pragmatiques et émotives pour traiter les facteurs. Des assises organisées au niveau des différents länder avec des spécialistes, scientifiques, journalistes, chercheurs, services de renseignement et membres des institutions policières. Des assises et des colloques ont été ouverts aux services de la protection de la jeunesse, services sociaux, écoles et associations de la société civile. Dans les Etats fédérés, les acteurs locaux incluant mairies et leurs différents services, policiers ruraux et associations sont réunis sous les auspices des services de renseignement pour les alerter et les informer sur les signes de radicalisation.

Le programme intitulé « Violence Prevention Network » (VPN) travaille depuis juillet 2014 avec des islamistes radicalisés, des personnes qui souhaitent se rendre à l'étranger et des individus revenus et leurs familles. VPN propose un travail de prévention dans les écoles et contribue à la formation des enseignants, travailleurs sociaux et équipes des services de jeunesse. Le programme

---

<sup>6</sup> Le terme « islamophobie » est inscrit entre guillemets car il est utilisé par la propagande djihadiste comme une justification pour s'en prendre à l'Occident. Il s'agit donc de ne pas faire écho à ce fallacieux argument ici.

phare du VPN est la déradicalisation en prison. Deux douzaines de détenus sont suivis en deux groupes séparés : le premier réunit les individus se trouvant pris dans un processus de radicalisation et le second ceux qui sont déjà extrêmement radicalisés. Une partie de ces détenus sont condamnés à des peines lourdes soit pour appartenance à Al-Qaïda, à l'État islamique, ou pour tentatives d'organisation d'attentats sur le sol allemand.

En outre, un important travail de recherche est mené avec un effort d'information préventive piloté par des « offices de la protection » des länder. Cet exercice de diplomatie publique a permis d'atteindre un grand public et de renforcer les liens avec la population, y compris une partie des musulmans d'Allemagne. Ces « liens de confiance » représentent une étape fondamentale pour la détection de la radicalisation. Sa conduite décentralisée limite toutefois l'échange d'informations entre les différents acteurs.

Dans ce contexte, du fait de la grande diversité des expériences en cours et de l'absence d'enseignements définitifs, faute de recul suffisant, l'Union européenne et les Nations Unies ambitionnent cependant d'identifier et de diffuser les bonnes pratiques, en vue de promouvoir à terme des orientations plus harmonisées, notamment à l'échelle communautaire. Cette démarche s'appuie notamment sur les travaux d'instances internationales, comme :

a) Le RAN (Radicalisation Awareness Network) qui est une plateforme de concertation instaurée par la Commission européenne. Il constitue un réseau d'échange composé d'acteurs ayant tous acquis de l'expérience en matière d'approche de la radicalisation dans différents secteurs. Ce réseau d'échange travaille sur le contre-discours et plaide, au niveau communautaire, pour une meilleure sensibilisation des praticiens, une plus grande implication des communautés et des familles. Tout en reconnaissant la compétence des États membres de l'Union en matière de sécurité, la stratégie présente des normes et mesures communes pour prévenir la radicalisation et le recrutement de terroristes, classées en trois grandes rubriques:

- entraver les activités des réseaux et des individus qui attirent de nouvelles recrues dans les rangs terroristes,
- faire en sorte que la voix de l'opinion majoritaire l'emporte sur celle de l'extrémisme,
- promouvoir, avec plus d'énergie encore, la sécurité, la justice et la démocratie et s'employer à offrir un avenir à chacun.

b) Le United Nations Inter-regional Institute for Crime and Justice (UNICRI), organisme des Nations unies, a recensé, dans un mémorandum, un ensemble de bonnes pratiques, en matière de réhabilitation et de réinsertion des délinquants extrémistes violents (mémorandum de Rome).

Au Royaume-Unis, la stratégie antiterroriste « Contest », initiée en 2003 et révisée en 2009 (« Contest 2 ») s'articule autour de quatre objectifs : Prevent, Pursue, Protect et Prepare. Ce

programme est piloté, à l'échelon des districts, par un « Chanel coordinator ». Près de 2200 personnes ont suivi ces programmes depuis 2014. Plus largement, « Chanel » consiste, dans une stratégie de prévention, à mobiliser différents acteurs de la société, non seulement policiers mais aussi membres de la société civile, dans le domaine de la santé ou de l'éducation pour capter des signaux de radicalisation et intervenir le plus rapidement possible. D'autres programmes ont été mis en œuvre, tels que les programmes « Pathfinder », « Healthy Identity Interventions » et IBAANA.

Le programme « Pathfinder » (« éclaireur ») est national. Il vise la coordination des différents acteurs de lutte anti-terroriste au sein du milieu carcéral. Le programme d'intervention « Healthy Identity interventions » ou HII, vise à dé-radicaliser et apporter les éléments de langage au discours de contre radicalisation lancé par le programme Prevent. Il veut encourager les participants à se désengager des groupes extrémistes, de leur cause et/ou de leur idéologie. Les interventions sont conduites en tête-à-tête, ou bien avec deux consultants, la notion d'identité étant le cœur de l'intervention. Le programme IBAANA est basé sur l'utilisation de la théologie pour combattre l'islamisme dans les prisons. En Europe, l'exemple britannique propose, outre ces programmes, une structure, la fondation Quilliam, qui semble armée pour produire un contre-discours percutant. Fondée au Royaume-Uni en 2008, dotée de 11 millions d'euros, la Quilliam Foundation se définit comme le « premier think tank contre l'extrémisme », « en particulier contre l'extrémisme islamiste ». Ne représentant pas une communauté, elle se veut une fondation « citoyenne ». Son but est de « relever les défis uniques de la citoyenneté, de l'identité et de l'appartenance dans un monde globalisé ». Quilliam « défend la liberté religieuse, l'égalité, les droits de l'homme et la démocratie ». Groupe de pression promouvant les idées de l'Islam modéré dans le débat public et politique, la fondation s'est d'abord fait connaître par des stages de « déradicalisation » auprès des jeunes, notamment via les témoignages d'« extrémistes repentis ». Elle réalise en outre un travail d'alerte et de recherche sur le phénomène de la radicalisation et propose des formations pour les étudiants et les travailleurs sociaux.

## **B/ L'État a-t-il sa place dans l'élaboration du contre-discours ?**

Ainsi posée, la question peut susciter l'étonnement voire l'incompréhension. L'État, dans un pays comme la France, bien entendu, s'intéresse à tous les sujets. Cependant dans le cas du contre-discours, il ne faut pas ignorer la dimension religieuse. Or le religieux a été, en France, banni du champ d'intervention de l'État avec la loi de 1905 et le principe de laïcité. Il n'y a plus de religion d'État, mais un Etat permettant à toutes les religions de tenir leur culte dans le respect des convictions des autres. Dès lors, tenir un contre-discours pour lutter contre la propagande djihadiste, n'est-ce pas intervenir dans le champ de la théologie islamique, et par conséquent contrevenir au

principe de laïcité ? Voici une autre grande difficulté que rencontre la France dans l'élaboration de son contre-discours. L'État ne serait pas légitime à le produire ni même à le diffuser puisqu'il s'agirait, par essence d'un discours religieux, lui aussi. De la même manière, le soutien à des organisations ou des associations tenants d'un Islam compatible avec la République serait perçu voire serait attaqué devant les tribunaux comme une intervention dans un champ dont il est formellement exclu depuis 1905 (on conteste à des collectivités locales de dresser des crèches pendant les fêtes de Noël, on imagine aisément les tribunaux administratif annuler des actes d'intervention de la puissance publique dans le financement d'œuvre religieuse).

Pour sortir de ce carcan, il faut réaffirmer d'abord que l'État reste cependant un « référent » des religieux. D'une part les pratiques religieuses doivent rester conformes aux lois, d'autre part l'organisation du culte, le clergé doit avoir un dialogue avec les autorités de l'État pour que la liberté de culte s'exerce de la meilleure manière dans la République. D'un côté l'État comprend un ministre des cultes qui n'est autre que le Ministre de l'Intérieur, de l'autre, les religions sont généralement organisée en clergé ou hiérarchie, permettant ainsi le dialogue.

La difficulté du culte musulman est qu'une organisation unitaire ne correspond ni à son histoire, ni à la composition sociologique des musulmans. Autrement formulée, cette proposition signifie qu'il n'y a pas d'unité du monde musulman qui permette la constitution d'un clergé, notamment en France.

Pourtant, dès le début des années 2000, il était apparu nécessaire de doter cette religion d'une organisation représentative. Le Ministre de l'Intérieur de l'époque, M. Nicolas Sarkozy, avait ainsi investit beaucoup d'énergie et force de persuasion pour créer, début décembre 2002, le Conseil Français du Culte Musulman après d'âpres négociations. Jusqu'au terme de celles-ci, au château de Nainville-Les-Roches dans le département de l'Essonne, de nombreuses tensions entre les personnalités musulmanes et leurs intérêts respectifs réunies<sup>7</sup> ont manqué de faire échouer cette entreprise. Les compromis établis n'ont pas permis d'en faire un outil français. Les bases électorales retenues accordant même une large part à l'influence étrangère quand bien même on peut souligner un premier pas dans l'organisation du culte musulman. Depuis ce conseil n'a connu que des aménagements à la marge, aménagements qui n'ont pas réglé ses problèmes endémiques. Les représentants élus du CFCM sont pour une bonne part représentatifs de pays étrangers, ce qui correspond à la réalité des imams qui pour nombre d'entre-eux n'ont pas la nationalité française et souvent ne parlent pas la langue française. Si on ajoute à cela des divergences théologiques, il apparaît évident que cette structure ne peut pas être le lieu de conception d'un contre-discours

---

<sup>7</sup> L'auteur de ce mémoire a été lui-même témoin de ces faits en tant que commandant en second de la compagnie de gendarmerie départementale d'Evry et à ce titre responsable de la sécurité du site des négociations ayant donné naissance au CFCM le 12 décembre 2002.

religieux solide face aux affirmations fanatiques de daech. Le culte musulman n'a donc pas de véritable clergé à même de réagir à la propagande djihadiste dans le domaine religieux. Or cette propagande s'appuie sur des textes sacrés, en faisant une lecture singulière et extrémiste, et suscite l'exaltation et le fanatisme qui sont de puissants moteurs notamment pour la jeunesse en proie au désœuvrement.

L'État, interdit d'intervention dans le champ religieux et n'ayant pas d'interlocuteur de l'Islam de France crédible doit pour autant s'opposer sur le plan des idées à un ennemi structuré et jouant sur toutes les cordes de la spiritualité et de la légitimité morale. Cette posture est bien inconfortable. L'État a pourtant des principes à opposer à son ennemi. Ce sont ceux qui fondent toutes nos constructions depuis la Révolution française et ce sont ceux qui fondent également les valeurs de l'Europe normative qui se construit depuis l'après-guerre. Il y a là une source de principes reconnus comme universels par une bonne partie du monde. A titre d'exemple, on peut citer le principe d'égalité hommes-femmes qui a une portée évidemment universelle et qui pourrait aisément venir contrer la propagande de daech.

Mais c'est là une nouvelle difficulté à laquelle se heurte l'appareil étatique. L'universalité de ces principes et de ces normes est contestée non seulement pas daech, mais encore par une part de l'opinion à commencer par certains musulmans. Nombre de principes viennent en effet heurter la morale, souvent la morale religieuse de ces croyants (pas seulement d'ailleurs celle des musulmans). Cette défiance morale s'accompagne souvent d'une défiance vis-à-vis de ceux qui incarnent la République. Les nombreuses affaires qui émaillent la vie politique française mettent à mal la crédibilité de l'État et le sens moral de ses dirigeants dans leur ensemble. Cette généralisation, par essence excessive, est cependant un écueil contre lequel l'État doit lutter pour retrouver toute la force de sa voix.

Une autre limite se fait jour lorsque l'on tente de raviver la force des principes universels. Leur promotion dans notre pays s'est aussi souvent développée en opposition avec l'affirmation d'une identité, notamment d'une identité nationale. Or, le ressort que constitue l'affirmation d'une identité, d'une appartenance à la nation, recèle une puissance que l'on s'est refusé à reconnaître lors des dernières décennies. Connotée idéologiquement et politiquement, l'affirmation d'un attachement à la nation a été ostracisée de manière préjudiciable à l'heure où il faut mobiliser la jeunesse et la faire s'appuyer sur des repères forts et conforme à notre civilisation occidentale. Sans tomber dans le cliché, il n'était acceptable de brandir un drapeau tricolore, pourtant symbole d'une riche histoire et de principes diffusés dans le monde entier, que lors des victoires sportives.

Au moment où daech a frappé sur notre territoire, de manière symbolique et cruelle à Charlie

Hebdo, en janvier 2015, faisant des victimes aussi parmi les forces de l'ordre, l'émotion suscitée et les nombreux commentaires ont mis en lumière les limites de l'action de l'État pour contrer la progression du fanatisme religieux effroyable et terroriste. Cette situation nouvelle, qui connaîtra des échos avec les attentats ou tentatives d'attentats suivants, est elle-même porteuse d'une limite au contre-discours. Si elle réveille les consciences et si elle soulève une forte mobilisation, il est d'abord et avant tout question de sécurité.

Fort logiquement l'État s'organise pour mieux répondre à la menace physique. Il n'est pas utile ici de revenir sur les nombreux aspects des plans anti-terroristes successifs. Mais il faut mettre l'accent sur les priorités qui occupent immédiatement le Gouvernement : renforcer la sécurité par de la présence visible, mobiliser et réorganiser les services de renseignement, armer et équiper les forces de sécurité intérieure de manière large pour l'intervention immédiate, définir des schémas d'intervention nouveaux, légiférer pour permettre aux services d'enquêter et de rechercher le renseignement plus aisément, étendre l'usage des armes etc. Tout ceci se fait dans un délai contraint et mobilise largement les finances publiques. Personne ne met en doute ces priorités qui sont évidentes, mais ces priorités placent plutôt au second plan la nécessité de formuler un contre-discours qui s'inscrit dans une démarche de plus long terme.

Aussi ce n'est pas tant dans la volonté d'entamer la démarche, qui fut très rapide (dès janvier 2015), mais à propos des moyens alloués que le contre-discours n'a pas été prioritaire au moment des premières attaques terroristes. Le court terme, l'urgence n'ont pas été propices à la formulation d'une stratégie globale mettant en confrontation puis en cohérence les constats des services de renseignements et des experts avec les premières formulations d'une communication propre à contrer les vecteurs de radicalisation mis en place par daech.

Au regard de l'ensemble de ces constats et de l'appréhension des contraintes de l'action étatique, il ressort le sentiment que la tâche est presque impossible. Marcher sur un fil est déjà périlleux, ne pas savoir où il se trouve rend l'opération plus encore illusoire, ne pas savoir s'il existe... C'est face à ce défis que le Gouvernement a choisi d'engager l'État dans l'élaboration d'un contre-discours djihadiste en s'appuyant sur son propre service d'information, le SIG.

## **II/ Le choix du Service d'Information du Gouvernement**

Face aux difficultés précédemment décrites, et à l'urgence à entamer une réflexion sur le contre-discours, le gouvernement s'empare donc dès janvier 2015 du sujet. Le choix du Premier ministre se porte alors sur le Service d'Information du Gouvernement quant à la structure qui va élaborer le

contre idéologique à daech. Le SIG n'a cependant pas cette vocation et lui faut donc s'organiser pour cette nouvelle mission qui se trouve hors de son champ habituel.

**A/ Un service étatique consacré à la communication gouvernementale est chargé du contre-discours.**

Que peut-on lire sur le site [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr) à propos du SIG (les informations sur les missions du SIG rapportées ci-dessous sont directement issues du portail gouvernemental) ? Il s'agit :

d'une « Direction des services du Premier ministre, placée sous l'autorité directe de celui-ci. Le Service d'information du Gouvernement (SIG) remplit ses missions selon trois axes : il analyse l'évolution de l'opinion publique et le traitement médiatique de l'action gouvernementale ; il informe le grand public de l'action du Premier ministre et du Gouvernement ; il pilote et coordonne au niveau interministériel la communication gouvernementale.

Le SIG est donc un centre de ressources stratégiques (études et sondages, analyses médias, veille média et web) mis à la disposition du Gouvernement pour analyser la perception de son action par l'opinion. Il met en perspective les principaux sujets qui ont retenu l'attention des médias et qui ont été mémorisés par les Français et commentés par les internautes. Il réalise ainsi des études, qualitatives ou quantitatives, mesurant les évolutions de l'opinion sur les réformes entreprises et les principaux sujets d'actualité. Il y a là sans doute la première explication du choix du SIG pour mener le contre-discours. C'est un outil de veille du Web et d'analyse des médias qui possède donc en son sein des compétences en lien direct avec les outils de communication utilisé par daech, mais aussi, on le pressent, par ceux qui vont choisir le terrain du web comme nouveau terrain de bataille.

Le SIG intervient également pour expliquer l'action du Premier ministre et pour informer sur l'action du Gouvernement. Il édite le portail [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr) et ses applications. Il réalise également des vidéos et administre Fil Gouv', plateforme interministérielle de stockage et de partage de vidéos. Il n'y a là rien qui puisse être relié de manière évidente au sujet du contre-discours. En revanche, la mention suivante apporte un éclairage sur ce choix : « Il peut réaliser toutes opérations de communication, sur des thématiques interministérielles - ou par subsidiarité d'un ministère - et peut également abonder des campagnes jugées prioritaires. ». En considérant le terme impropre de « campagne », il apparaît ici que le SIG peut s'emparer de sujets prioritaires notamment de thématiques interministérielles, voire se substituer à un ministère pour communiquer. La notion de priorité affirmée ici relie inmanquablement le SIG à la lutte contre le terrorisme de manière générale, priorité absolue au moment du choix de ce service.

« Le SIG structure, encadre et pilote la communication gouvernementale dont l'exercice est principalement assuré par les directions de communication des ministères. Il délivre, après examen

et au nom du Premier ministre, les agréments nécessaires :

- à la réalisation de campagnes de communication ministérielles ;
- à la création de sites Internet et applications mobiles de l'État, dont il assure la rationalisation ;
- à la réalisation d'études et de sondages.

Il pilote et anime les réseaux des communicants de l'État au sein des administrations centrales et déconcentrées. En période de crise majeure, il met à disposition de la Cellule Interministérielle de Crise un dispositif complet d'information interministérielle s'appuyant à la fois sur une veille de l'opinion, des médias et du web, sur un site Internet et sur un centre de contacts multi-canal. Enfin, il produit des textes de référence dont certains peuvent prendre une valeur réglementaire afin de formaliser et d'accompagner son action interministérielle. »

Cette dernière partie insiste sur la coordination de la communication des ministères. Il y a là une mission, une compétence, qui semble à ce stade nécessaire à l'élaboration de contenus cohérents.

La description des missions du SIG amène à la conclusion que ce service recèle un certain nombre de compétences liées aux réseaux et au travail interministériel propres à servir un contre-discours. On ne décèle a priori aucune compétence particulière liée au fond, à la matière d'un contre-discours. Le SIG est en effet une structure de communication propre à valoriser une politique, à en coordonner la promotion dans l'opinion publique, à l'évaluer du point de vue de la perception du public. Sur le fond, ce n'est pas une structure adaptée. C'est donc dans son organisation qu'il a fallu trouver les ressources pour commencer à envisager puis à produire le contre-discours.

Dirigé par Christian Gravel<sup>8</sup>, le Service d'information du Gouvernement s'organise autour de trois missions exercées avec l'appui de 6 départements réunissant environ 70 collaborateurs. Lorsque l'on observe l'organigramme de la structure (annexe 1), on observe qu'un des directeurs adjoints est chargé du numérique. Un des départements est chargé des médias et réseaux sociaux. Il y a donc au sein du service les compétences liées à l'exploitation du terrain sur lequel peut se jouer la lutte idéologique contre les propagandistes djihadistes. Outre la maîtrise des outils numériques et la spécificité de la communication gouvernementale, on trouve au SIG des agents à même de mener des campagnes, à mobiliser des intervenants ou des communicants externes. Cet ensemble de compétences techniques est un atout pour le SIG dans sa nouvelle mission. La connaissance des réseaux sociaux, de leur développement historique et des rouages de la viralité sur le net est

---

8 Christian Gravel a été nommé Secrétaire Général à l'Aide aux Victimes le 15 février 2017.

également essentielle. Il est crucial en effet que les canaux employés soient parfaitement maîtrisés afin de donner toute sa force et sa visibilité au futur contre-discours. Le SIG trouve donc tout naturellement sa place en tant qu'acteur du contre-discours de ce point de vue.

Mais ce service placé au centre de l'organisation gouvernementale possède d'autres atouts qui touchent cette fois-ci un peu plus au fond du contre-discours qu'il va devoir traiter. Organe de communication interministérielle, il coordonne les directions de communication de l'ensemble des ministères et à ce titre, ses agents connaissent bien les ressources présentes au sein de chaque composante du gouvernement. Les agents du SIG, et particulièrement les cadres dirigeants auront d'emblée une vision des matériaux de fond disponibles en chacun des départements ministériels.

Le positionnement du SIG au sein des services du Premier ministre (historiquement ce ne fut pas toujours le cas – voir annexe 1) apporte encore une plus-value. Ce point de vue central contribuera à n'en pas douter à la qualité du contre-discours, mais il est également particulièrement mobilisateur. Les ministères ont en effet une tendance naturelle à envisager leurs actions de communication selon une logique et des contraintes qui leur sont propres. Le SIG a la capacité à donner une portée plus cohérente, mais aussi plus globale à l'ensemble des ressources ministérielles. Cet aspect est essentiel pour une utilisation optimale des matériaux des uns et des autres dans la conception du contre-discours.

Le constat de la présence en son sein d'atouts indéniables du SIG pour diffuser un contre-discours étant fait, il fallut organiser sa structure et mobiliser ses énergies pour le construire véritablement. C'est donc la question des moyens particuliers qui se pose immédiatement après la désignation du SIG comme porteur du contre-discours djihadiste.

D'un point de vue strictement financier, le SIG dispose d'un budget alloué pour remplir ses trois missions à savoir l'analyse de l'évolution de l'opinion publique et le traitement médiatique de l'action gouvernementale ; l'information du grand public de l'action du Premier ministre et du Gouvernement et le pilotage et la coordination au niveau interministériel de la communication gouvernementale. On note à l'énoncé de ces missions que tant les analyses de l'opinion publique que les campagnes de l'État sont deux domaines par essence particulièrement coûteux.

Ce budget s'élève à 13 millions d'euros annuels. Avec cette enveloppe, le SIG finance des analyses d'opinions (sondages...) à hauteur de 2 millions d'euros. Ce budget n'a pas été abondé pour financer le contre-discours. Il faut noter toutefois qu'en 2016, un million d'euros du FIPD a été délégué au SIG pour couvrir des actions liées au contre-discours.

Comme cela a été analysé plus haut, le SIG, s'il recèle des compétences intéressantes et est en capacité de réunir des matériaux de fond pour la construction d'un contre-discours, il n'a pas en son

sein d'agents dédiés à cette mission, ni même d'agents ayant le savoir-faire immédiat pour produire un tel fond (en janvier 2015, car ce n'est plus le cas aujourd'hui). Il y a donc une nécessité de trouver à l'extérieur des agents compétents à court terme, pour exercer une mission nouvelle, sans apport financier supplémentaire. Les moyens humains et financiers qui ont été consacrés au contre-discours n'ont pas été spécifiquement et nouvellement alloués au SIG, du moins pas dans leur intégralité. Le contre-discours vient concurrencer les autres missions et moyens du service. Cette observation doit cependant être modérée du point de vue humain. Le SIG a reçu le renfort d'un agent venu de l'État-Major des Armées qui a été inséré à l'équipe qui allait, dès à compter de la fin janvier 2015, se charger du contre-discours djihadiste.

C'est donc dans ce contexte global qu'est née la cellule Stop-djihadisme. Petite structure au sein du SIG, elle produit le contre-discours, et un travail de synthèse des productions et réflexions menées dans des cadres plus larges et pluridisciplinaires. Les communications émanant de l'ensemble de ces travaux sont ensuite diffusées par plusieurs canaux sur Internet (Stop-djihadisme.fr, réseaux sociaux).

## **B/ Un fonctionnement à élaborer.**

Avant de produire une synthèse, il est apparu nécessaire d'organiser le travail au sein du SIG et particulièrement au sein de la cellule Stop-djihadisme. Découvrant les impératifs de l'exercice du contre-discours au fil de l'eau, les agents de la cellule se sont dotés d'un fonctionnement en pôles propre à gérer l'information entrante et sortante, à exploiter les productions des comités et à produire le contre-discours, synthèse de tous ces apports. Une validation interne, par l'équipe de direction, vient compléter le process.

Pour des raisons de sécurité aisément compréhensibles, la description du travail de la cellule Stop-djihadisme et des comités ne fera mention d'aucun des noms des agents ou cadres qui y sont employés.

Le SIG a donc organisé sa cellule Stop-djihadisme en pôles de manière à produire un travail cohérent. La première étape consiste à analyser les informations recueillies et procéder aux vérifications. C'est le travail d'un premier pôle. La deuxième étape consiste à rédiger du contenu adapté aux différents canaux utilisés et à le faire valider.

Le pôle analyse-vérification est désormais composé de cinq agents. Ils recueillent par eux-mêmes des informations de toutes les publications qui touchent au djihadisme, à daech, au fanatisme et, ce point sera abordé plus tard, au complotisme. Leurs sources sont très diversifiées. Bien entendu

Internet et les réseaux sociaux sont des pourvoyeurs importants. Mais ces agents sont également très attentifs à l'ensemble de la littérature, nombreuse depuis les attentats, qui aborde le sujet de l'islamisme radical. Les publications de daech font fort logiquement l'objet d'une attention particulière. Les sources du pôle analyse-vérification sont également du côté des services de l'État et de la société civile. Tous les secteurs d'activité des ministères sont ainsi passés au crible de ce qui pourrait être utile à la cause du contre-discours. Une action de formation peut ainsi revêtir un aspect particulièrement intéressant, tandis qu'une avancée des troupes de la coalition en Syrie, dûment communiquée par l'État-Major des Armées constituent des éléments importants pour l'équipe d'analystes.

Ce travail de recueil doit s'accompagner d'un certain nombre de vérifications. Bien entendu, les informations officielles recueillies auprès des services publics présentent d'emblée un caractère solide. Mais il n'en est pas immédiatement de même lorsque la source est étrangère, souvent en langue arabe. Même s'il s'agit d'une information provenant d'une puissance amie, il y a lieu de s'assurer de la véracité des faits ou de la validité de l'orientation du texte lorsqu'il est interprétable. Lorsqu'il s'agit d'un message ou d'une publication directe ou indirecte de daech, il y a lieu de décrypter ce qui relève de la propagande pure, par exemple en détectant le niveau tactique souvent le plus élémentaire pour des faits pourtant présentés comme des victoires majeures des troupes djihadistes.

Ce travail d'analyse et de vérification est suivi d'un exercice de rédaction ou de production qui nécessite une adaptation aux canaux utilisés pour le diffuser. S'appuyant sur un site web « socle », Stop-djihadisme.fr, le pôle rédaction-validation émet des contenus qui vont alimenter un fil Twitter et une page Facebook. L'usage d'Internet et de différents réseaux sociaux commande de produire des communications adaptées et propres à chaque réseau social. Le contenu du site Internet est le plus riche en informations et en médias de toutes natures. La dernière campagne « Toujours le choix », ou les contenus d'information sur le dispositif PHAROS prennent logiquement leur place sur le site. Les réseaux sociaux remplissent une autre fonction puisqu'ils ont pour vocation de diffuser des idées force et de ramener l'internaute vers le site « socle ». Un contenu Twitter fonctionne particulièrement bien avec un visuel et un message type slogan. Un contenu Facebook correspond plus à des éléments de synthèse.

Le pôle production oriente donc son travail en fonction de ces grandes caractéristiques et soumet ses projets de publication à la validation de plusieurs structures. La validation courante, au fil de l'eau pourrait-on dire, est celle, rapide, de l'équipe de direction du SIG. Mais deux instances complètent le dispositif Stop-djihadisme et le travail des pôles en apportant à la fois des éléments d'analyse et d'appréciation aux rédacteurs et valideurs. Ce sont les comités.

Le travail des pôles et de Stop-djihadisme en général ne peut se concevoir sans le suivi d'une ligne éditoriale qui s'appuie elle-même sur l'apport de scientifiques à même de juger de la validité d'un contre-discours. C'est la raison pour laquelle deux comités se réunissent régulièrement pour apporter leur expertise aux équipes, le comité éditorial et le comité scientifique.

Le comité éditorial est mensuel. Placé sous la présidence du Préfet directeur du SIG, il réunit les équipes des pôles et des représentants ministériels de divers niveaux. On y trouve ainsi des agents du ministère de la Justice, du ministère chargé des familles, du ministère de l'Education Nationale, du ministère des Affaires Etrangères, du ministère des Finances, du ministère de la Défense (à noter que les pôles de la cellule recueillent également du personnel Défense) et encore des agents de l'UCLAT, service qui a développé des formations sur le djihadisme dans une optique sécuritaire. Cette liste n'est pas exhaustive, chaque comité de rédaction pouvant accueillir des représentants d'autres ministères ou structures. Il semble cependant que les participations décrites constituent le noyau qui permet de définir une ligne éditoriale valide.

Le comité éditorial<sup>9</sup> débute par une ouverture par le directeur qui fait le point sur l'actualité des démarches politiques et institutionnelles visant à contrer la radicalisation. Le cadre qui coordonne les pôles fait ensuite un point sur la visibilité des publications depuis le précédent comité éditorial, présente les enseignements tirés, et invite les acteurs présents à orienter leurs contributions vers ce qui a été déterminé comme le plus prégnant en terme de contre-discours. Ce sont les axes prioritaires de communication. A titre d'exemple, on peut citer : « l'État en action » ou encore « l'action humanitaire de la France ». Ces thématiques font l'objet d'une validation en séance avec l'angle adopté pour chaque réseau ou média utilisé. Chaque représentant de ministère est ensuite appelé à s'exprimer sur les sujets en lien avec le djihadisme actuellement en question dans sa sphère. L'orientation est clairement tournée vers l'exploitation dans un contre-discours. Mais c'est aussi l'occasion d'indiquer une opposition formelle de communication (exemple d'une affaire judiciaire en cours, porteuse d'enseignements intéressants à connaître pour le contre-discours, mais sur laquelle on ne peut s'appuyer sans jugement définitif). La séance se termine par un appel à contribution adressé aux ministères, en fonction des thèmes qu'ils ont exposés et des possibilités de communication dans le cadre du contre-discours.

L'apport du comité scientifique est naturellement différent de celui du comité éditorial. Si ce dernier est très imprégné des contraintes de la communication étatique, le second a pour objectif de valider scientifiquement la production de Stop-djihadisme. De périodicité d'ordre bimensuel, le comité scientifique est une instance qui se veut très discrète vis-à-vis de l'extérieur. Sa composition ne sera abordée ici qu'en termes de compétence ou de qualité des intervenants. Spécialistes issus de

---

9 L'auteur de ce mémoire a notamment assisté au comité éditorial du 25 octobre 2016. La description du fonctionnement du comité est issue de cette réunion.

plusieurs disciplines, on devine aisément que certains de ses membres sont très concernés, au titre de leurs travaux, par les questions d'islamisme radical et qu'ils en craignent à juste titre leur manifestation violente. Ces spécialistes ne sont cependant pas des religieux. Un comité ainsi composé de religieux ferait sortir l'État de sa nature laïque comme ce fut déjà étudié plus tôt. Il réunit cependant des islamologues, des psychologues, des universitaires, des spécialistes des sciences cognitives et de la radicalisation et encore des experts du phénomène du complotisme. La tenue du comité scientifique ne donne lieu à la rédaction d'aucun compte rendu. Son travail consiste à indiquer dans les publications effectuées depuis la dernière réunion, celles qui ont éventuellement heurté tel ou tel principe ou connaissance dans toutes les disciplines représentées. Il a bien entendu pour objectif de donner des orientations pour les communications futures. Ces avis sont cette fois-ci nettement tournés vers les cibles du contre-discours, le public à atteindre. Si cet aspect n'est pas exclu du champ du comité éditorial ou des travaux des pôles, il est ici placé au centre des discussions et des préoccupations des experts réunis. Le comité reçoit aussi des commandes d'analyse de certaines productions djihadistes.

Les débats y sont parfois vifs. Les difficultés d'appréhension des sources du fanatisme islamiste ont déjà été évoquées plus tôt. Elles se retrouvent évidemment dans ce comité scientifique, se complexifiant par l'approche pluri-disciplinaire, tout cela heurtant encore quelques cultures administratives mis en présence lors du comité éditorial notamment. La synthèse est donc particulièrement difficile à formuler.

La question du fond du contre-discours est en effet bien épineuse. On a déjà décrit en quoi produire une telle communication pour un Etat laïc relevait de l'exercice d'équilibriste. Très concrètement, cette difficulté se fait jour lors de l'exercice de synthèse auquel doit se livrer la cellule Stop-djihadisme. C'est même un exercice de synthèses successives. Le comité éditorial en premier lieu s'attache à trouver une communication qui est le fruit d'approches ministérielles très différentes voire concurrentes. La vision de l'UCLAT sur le djihadisme et ce qu'elle estime communicable diffère sensiblement de ce que l'Education Nationale peut envisager. De même la communication du ministère de la Justice sur les renseignements pénitentiaires ou encore les contenus d'une information judiciaire, par essence légale secrets, peut être heurtée par ce que d'autres approches ministérielles considèrent comme essentiel dans un contre-discours. C'est une première synthèse. Elle-même soumise à l'avis des scientifiques, elle est de nouveau formatée, modifiée, voire rejetée. Or, il faut alimenter le contre-discours, et les débats, si pertinents soient-ils, doivent laisser la place à la décision de communiquer sur un contenu. Ajoutons que ce dernier doit encore prendre la forme adaptée au média par lequel on souhaite le diffuser et à l'impact que l'on entend lui donner. L'aspect « publicitaire », le mot est impropre mais traduit efficacement l'angle de vue, ne devant

pas être négligé.

Le contre-discours, de par le processus de production qui a été trouvé dans l'urgence de l'actualité, est donc une synthèse de synthèses difficile à formuler. Parmi les éléments qui ont cependant permis de déterminer une orientation majeure du fond de Stop-djihadisme, il y a la question de la cible du contre-discours.

## **Chap II : Cibler les récepteurs**

Le contre-discours a pour but de marquer les esprits et de réaffirmer des valeurs qui sont bafouées par les agissements et les communications de daech. Il a donc vocation à s'adresser a priori à plusieurs publics. Cependant sa conception nécessite de bien déterminer les priorités. On ne s'adresse en effet pas de la même manière à l'ensemble des citoyens ou personnes présentes sur notre territoire ou encore à une population plus restreinte et accessible à la propagande extrémiste islamiste.

### **I/ Les radicalisés sont-ils la cible du contre-discours ?**

Pour donner une ligne valide au contre-discours, l'étape de l'étude des contenus de la propagande de daech est primordiale. Elle permet de comprendre certains mécanismes de la radicalisation et de déterminer si les personnes radicalisées sont accessibles à un contre-discours.

#### **A/ La « nourriture djihadiste »**

L'étude critique de la propagande officielle de l'Etat islamique diffusée sur internet permet de comprendre que l'État islamique expose une vision cataclysmique du monde occidental et qu'il apporte une alternative exaltante à ses « clients ».

daech présente une vision révolutionnaire du monde et sa stratégie d'attraction profite d'un ensemble de crises sur les plans social, politique, religieux, économique et donc identitaire qui caractérisent les sociétés occidentales. Ainsi, daech se présente comme un acteur alternatif à l'Etat-nation, la famille moderne, ou encore l'individualisme. En effet, les individus les plus vulnérables à la radicalisation violente dont une grande partie éprouve du mal à trouver sa place dans la société aspirent à une nouvelle forme de subjectivité, un désir de s'affirmer et de sortir de l'insignifiance. Ils sont en quête de certitudes, de discours sur l'authenticité, et d'intransigeance.

Cette nouvelle vision révolutionnaire du monde se présente à travers un discours identitaire de rejet

de la société et de la violence envers les Etats « impies » ou « Croisés », ses représentants (dont la police et l'armée) et ses fondements (la démocratie, la liberté et la laïcité). La propagande de daech repose sur la sacralisation et « l'héroïsation » de l'image du califat, ses soldats, ses « martyrs », ses lois, ses pratiques sociales et systèmes de valeurs réputées conformes à la charia. Cette propagande utilise un champ lexical mettant en scène un imaginaire martial : « les soldats du califat/les lions du califat/les cavaliers du djihâd » sont exposés dans les magazines de daech et ses vidéos de propagande telles des gravures de mode, cagoulés de face ou de profils, armés d'épées ou d'armes automatiques et vêtus de tenues militaires ou de djellabas, représentés à cheval<sup>10</sup>. (Voir annexe 3 - recueil de publications de daech). Cet imaginaire est une forme d'exaltation d'un héroïsme militaire et viril valorisant la guerre sainte, et d'un idéalisme du caractère et de la détermination des combattants du califat qui se traduit également à travers des métaphores guerrières très présentes dans les chants rituels (anasheed), particulièrement entêtants et efficaces de daech :

Dans le sentier d'Allah nous marcherons vers les portes du paradis [...] Nous sommes des hommes, qui aimons la mort comme vous aimez votre vie. Nous sommes des soldats, qui combattons de jour comme de nuit [...] mais les soldats d'Allah sont plus que prêts [...] Le temps est venu pour gagner les batailles. (fragment d'un nasheed sur le thème « Dans le sentier d'Allah » servant comme fond « musical » de plusieurs vidéos de propagande).

Cette représentation idéalisée d'un monde nouveau, celui du califat (Dâr al-islâm, dawlat al-khilâfa) et d'une communauté imaginaire (Umma islâmiyya, al firqa al nâjiya) repose sur des idées, des valeurs sacrées et un discours de foi qui ne sont pas uniquement territoriaux ou matériels, mais symboliques. Il ne s'agit pas seulement de mener un djihad de conquête dans les « territoires du châm », mais aussi d'être capable d'imposer un nouvel ordre symbolique source de sens et d'espoir pour les individus.

La dynamique révolutionnaire de daech résulte aussi de son projet : changer et sauver le monde à travers une idéologie purificatrice et meurtrière qui doit être adoptée par tous les nouveaux membres hommes ou garçons. Des enfants semblent en effet imprégnés par le discours belliqueux de cette idéologie qui tente de les manipuler afin de les départir de toute espèce de valeurs humaines à travers un double processus de désocialisation/resocialisation. daech impose aux enfants du califat auto-proclamé une forme d'endurcissement physique, à l'instar de l'éducation nazie, et d'initiation aux règles de combat (founoûn qitâliyya) et militaire ('askariyya). Ces enfants subissent ainsi une forme de lavage de cerveau, de manipulations mentales et comportementales afin de les conditionner à cette nouvelle vision du monde apocalyptique et décadente. La propagande de daech présente son nouveau projet sociétal d'une manière suffisamment professionnelle, forte et

---

10 En référence à Khaled Iben El-Walid et au concept des Inghimasis

convaincante pour attirer de nouveaux adhérents. L'efficacité de cette propagande se révèle aussi dans sa capacité de manipuler et mobiliser ses adhérents autour du mythe du « paradis califal ». Pour expliquer l'adhésion des individus à ces nouvelles croyances, valeurs et mythes, il est nécessaire de prendre en considération l'idée qu'une partie importante de ceux-ci a peut-être des raisons d'y croire.

Daech veut à tout prix montrer que son projet califal ne repose pas uniquement sur une base religieuse et sociétale solide, mais aussi sur un ensemble des règles qui vise à produire un résultat « utile » afin d'être tenu pour vrai. Ces productions médiatiques mettent en avant le soi-disant bon fonctionnement, l'utilité et l'efficacité de son modèle de gouvernance présenté comme prophétique (qui suivrait les principes édictés par le prophète). Paradoxalement, d'autres productions montrent des images des zones de bataille et des bombardements de la coalition ou du régime syrien.

Dans le même objectif, la propagande de daech utilise des photos et des vidéos montrant des plants de cannabis incendiés ou de bouteilles d'alcool détruites, des « nettoyeurs » de rue ainsi que des maternités, des complexes éducatifs, sportifs, médicaux, de la faune ou des chutes d'eau, des grandes villas avec des piscines voire même des palais, des centres commerciaux offerts à la jouissance de ceux qui se sont engagés dans l'imposition d'un supposé califat. On y met en scène la satisfaction de ses « citoyens » dans des vidéos, en contraste avec des images des réfugiés syriens et irakiens noyés en Méditerranée.

Le processus de démonstration par l'image et le texte de daech laisse peu de possibilités aux individus pour vérifier la véracité des éléments ainsi rapportés. Ses sympathisants se concentrent plus sur les vies « stables » et « glorieuses » de leurs frères et sur les présumées victoires des combattants que sur les personnes inquiétées par le système « Etat islamique ».

## **B/ Des individus radicalisés difficiles à atteindre**

Les radicalisés sont par conséquent des individus difficiles à atteindre. Une piste du contre-discours consiste donc à s'inspirer des initiatives qui sont apparues dans le domaine de la dé-radicalisation. L'État a versé des subventions pour aider ces tentatives. Les deux structures qui ont expérimenté en premier la déradicalisation sont l'œuvre de Donia Bouzar dont il a déjà été question et de Sonia Imloul. Ces deux personnalités ont en effet créé et animé le Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI) pour la première, la Maison de prévention pour les familles (MPF créée en septembre 2014 ) pour la seconde, vers laquelle dirigeait le numéro vert mis en place par le ministère de l'Intérieur pour signaler un proche radicalisé. Le préfet Pierre N'Gahane, alors patron

du Comité interministériel de prévention de la délinquance, en avait fait les deux figures de proue, très médiatisées, d'un combat que personne n'était en mesure de mener. La question qui s'est cependant posée était de savoir si ces deux entreprises étaient en mesure de réussir, les méthodes proposées n'ayant été éprouvées ni sur le plan pratique ni même sur le plan théorique. En tout cas, leurs méthodes, radicalement différentes, ont laissé sceptiques nombre d'observateurs. Sonia Imloul, partisane d'une approche « culturelle », faisait appel à des salafistes dits « quiétistes ». L'approche a de quoi surprendre, mais en l'absence de précédent, elle méritait sans doute d'être tentée. Dounia Bouzar, elle, assimilait la radicalisation à un phénomène d'emprise sectaire, opérée à plus de 90 % sur Internet, et demandait aux familles de faire remonter les souvenirs d'enfance (technique de la madeleine de Proust). Les résultats n'ont pu être mesurés malgré les annonces, optimistes (Donia Bouzar a affirmé avoir évité 400 départs), de l'initiatrice de cette démarche. Outre ces différences de méthode, ce sont surtout l'opacité de la gestion des deux structures et les difficultés d'estimation tangible des résultats qui posent problème.

Les centres de dé-radicalisation sont des unités expérimentales qui suscitent le scepticisme.<sup>11</sup> Sénatrice centriste de l'Orne et présidente de la commission d'enquête sur les réseaux djihadistes, Nathalie Goulet a souligné l'absence d'évaluation de ces missions<sup>12</sup> : il n'y a pas de chiffres, pas de liste de personnes concernées. Or l'initiative de Donia Bouzar a bénéficié d'un apport de 600 000€. Concernant la MPF de Sonia Imloul, elle n'a pas vu ses crédits renouvelés. En l'absence de résultats tangibles autres que ceux annoncés par l'intéressée (qui avait touché 35 000 € de subvention et recevait les familles dans un appartement d'Aulnay-sous-Bois), invérifiables, le gouvernement n'a pas renouvelé son contrat. Quant à Dounia Bouzar, elle a annoncé qu'elle renonçait à poursuivre sa mission<sup>13</sup> pour « protester contre la déchéance de nationalité ». Au même moment, Nathalie Goulet demandait à la mission « sécurité » de la commission des Finances du Sénat de mener un audit de l'utilisation des fonds attribués aux différentes structures de lutte contre la radicalisation... Cette dernière a étudié les possibilités de déradicalisation qui doit être intégralement défrichée. « Face à une menace nouvelle et mal paramétrée, écrit-elle, la France a marqué un retard dans sa prise en compte. Dans des conditions d'urgence, le gouvernement a utilisé les outils qui existaient, le Comité interministériel de prévention de la délinquance, MIVILUDE, associations, centres de prévention, services sociaux... ». La déradicalisation est dispersée, éclatée entre les préfetures qui chargent, en fonction de structures existantes, des associations ou des services sociaux de suivre les jeunes gens signalés. Nathalie Goulet appelle à réfléchir de façon plus globale et plus méthodique à ces actions de déradicalisation. Outre une évaluation précise des cas traités, il lui apparaît nécessaire de mettre

---

11 [http://www.huffingtonpost.fr/nathalie-goulet/lutte-contre-la-radicalisation\\_b\\_9373690.html](http://www.huffingtonpost.fr/nathalie-goulet/lutte-contre-la-radicalisation_b_9373690.html)

12 <http://www.marianne.net/dounia-bouzar-sonia-imploul-deradicalisation-fait-bide-100240556.html>

13 [http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/02/11/dounia-bouzar-renonce-a-sa-mission-sur-la-deradicalisation\\_4863906\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/02/11/dounia-bouzar-renonce-a-sa-mission-sur-la-deradicalisation_4863906_3224.html)

en réseau les structures qui s'en chargent et d'enrichir les expériences mutuellement. L'étape suivante consiste à professionnaliser les formateurs et à définir le contenu d'une véritable formation. Enfin la sénatrice préconise d'étudier avec intérêt les initiatives étrangères, notamment le centre international Hedayat<sup>14</sup> qui constitue selon elle un outil négligé en France.

Décidé à agir dans ce domaine l'État a créé en 2016 les centres de prévention, d'insertion et de citoyenneté (CPIC) qui doivent accueillir des femmes et des hommes, volontaires, âgés de 18 à 30 ans, radicalisés ou en voie de radicalisation, dont les parcours présentent des similitudes. Ces centres fonctionnent avec un régime d'internat et peuvent recevoir jusqu'à 30 résidents. Le cadre de vie est structuré autour d'un règlement propre à chaque centre, qui détermine les règles de vie commune, les droits et les obligations de chacun. Les bénéficiaires sont accueillis pour une durée de 10 mois maximum. Les dispositions applicables aux centres relèvent du code de l'action sociale et des familles. Le pilotage de ces centres expérimentaux est assuré par le groupement d'intérêt public « Réinsertion et citoyenneté », créé le 20 janvier 2016. Le premier centre de déradicalisation placé sous l'égide de l'État a ouvert à Beaumont-en-Véron, 2900 habitants, en Indre-et-Loire. Il devait accueillir une dizaine de volontaires non condamnés pour terrorisme mais en rupture avec la société. Ce ne fut cependant pas toujours le profil des « admis » dans l'établissement qui rencontre une forte hostilité de la population locale. La déradicalisation, du moins au point où elle en est aujourd'hui, ne constitue donc pas une piste pour construire le contre-discours. Les quelques tentatives qui sont apparues ont au moins eu le mérite de démontrer toute la difficulté à agir sur les personnes postérieurement à la radicalisation. C'est donc très en amont, à un public plus large qu'un contre-discours doit s'adresser prioritairement.

## **II/ Informer le public pour alerter les proches**

Une fois déterminé que les radicalisés ne sont accessibles à aucun discours, en tout cas dans l'état actuel des recherches et démarches, le contre-discours entend atteindre un public plus large et ainsi se diffuser auprès des populations potentiellement les plus vulnérables à la radicalisation.

### **A/ De l'exposition au complotisme jusqu'au djihad :**

Ce n'est cependant pas qu'une question de difficulté à atteindre les radicalisés qui mène à orienter un contre-discours vers le grand public. C'est aussi prendre un chemin similaire à ceux qui entendent radicaliser. Internet est aujourd'hui une interface largement utilisée par les complotistes qui conduisent un certain nombre d'individus à se fanatiser. Daech ne fait en l'espèce qu'utiliser

---

14 <http://www.hedayahcenter.org/about-us/271/vision-and-mission>

des processus relevant de la psychologie, on l'a vu plus tôt, en magnifiant le guerrier et en fournissant un code de conduite individuel. L'EI complète son dispositif en s'appuyant sur le mécanisme du complot et en déclarant sa guerre juste. Il faut comprendre ce processus.

Déjà entre 1789 et 1792, plusieurs pamphlets sont publiés sur le thème du complot maçonnique ou illuministe derrière la Révolution française. On y trouve le schéma qui structure toutes les visions du complot, de la simple peur du complot à la mythologie complotiste. Le schéma est le suivant : les événements cachent leur cause ; pour accéder aux causes, il faut savoir décrypter ; pour pénétrer les coulisses du théâtre historique, il faut bénéficier d'une initiation. Le postulat est que des êtres malfaisants, dans les ténèbres, ont élaboré un plan de destruction de la civilisation chrétienne et de l'ordre monarchique. La véritable histoire est une histoire secrète. L'histoire officielle ne peut qu'être mensongère. D'où la proximité du complotisme avec l'ésotérisme, lequel implique, dans les formes qu'il a prises au XIXème, une vision de l'histoire fondée sur l'accès à un sens caché.

Depuis, il y a une mutation de ce mécanisme avec des versions antimaçonnique, antijuive et anticapitaliste en une vision antimondialiste. Cette métamorphose marque le passage au grand complot. La croyance centrale n'a plus pour objet le complot capitaliste, ploutocratique ou maçonnique. Il s'est opéré une fusion de tous les complots en un mégacomplot : le complot mondialiste. Jusqu'à l'arrivée d'Internet, ces complotistes « première génération » étaient actifs sur papier, dans des librairies spécialisées ou dans des groupes politiques et religieux. Ainsi a commencé un processus historique long de fabrication de ces théories. Avec l'arrivée d'Internet et des réseaux sociaux, ces groupes ont propagé leur discours, notamment via des blogs ou des sites, politiques ou religieux mais c'est simplement la suite de ce qu'ils faisaient avant. Les représentants de ces groupes sont très présents, par exemple, sur les forums. Leur façon d'agir est finalement assez classique.

Par ailleurs, il y a un deuxième groupe de propagateurs des théories du complot, beaucoup plus large, formé notamment de jeunes, très accros aux réseaux sociaux. Le complotisme devient le marqueur d'une certaine culture jeune. Ce deuxième groupe est culturellement très différent des complotistes que l'on connaissait jusque-là. Ses membres s'appuient sur une communication qui mêle le comique au dérangeant, à l'obscène, au trash. Par le biais de cette pratique, il y a de la part des complotistes une recherche d'attention et de réaction, bien davantage que l'envie de développer un discours qui aurait valeur de vérité. Pour ces « nouveaux complotistes », le complot devient une forme d'interprétation intégrée dans une culture vidéo et vidéo-ludique : leur prise de position appelle à un retour, par les like, par exemple, sur Facebook. Leurs « infos » sont comparables à des traits d'esprit. Il y a chez eux une dimension très culturelle, bien moins politique et idéologique qu'on ne le pense. Les jeunes ont compris, quand ils sont interrogés par les médias, que ceux-ci

recherchaient leur discours de rupture. Ils ont un attrait pour une culture dérangeante ou insultante. Aujourd'hui, ils sont dans une culture de scepticisme et de doute. Et sur les réseaux sociaux, pour retenir l'attention, il faut frapper fort. Il règne aujourd'hui une incrédulité par rapport aux médias et par rapport aux discours institutionnels, ce qui pousse les gens à chercher d'autres sources d'informations, un autre discours.

Vouloir dénoncer les théories du complot, c'est entrer dans un dialogue de sourds qui ne fait que crispier les relations. Celui qui dénonce une théorie ou une information comme complotiste en devient irrémédiablement un acteur du complot. En France, il y a un discours anti-complotistes et un discours anti-anti-complotistes. Certains dénoncent ainsi l'impossibilité de dénoncer un système.

C'est en utilisant cet outil du complotisme que daech finit par convaincre que le monde musulman, celui des purs, est attaqué par le monde occidental, les impies. C'est un premier pas. daech s'appuie sur un sentiment d'humiliation. L'humiliation, perçue comme inscrite au cœur de l'histoire politique contemporaine du monde arabo-musulman, et la revanche, indissociable de cette humiliation et de la réponse qu'elle est supposée engendrer chez ceux qui en font l'expérience, est douloureuse. Humiliation et revanche se sont longtemps trouvées liées au terrorisme, le facteur psychologique fondant bien souvent le recours à la terreur en précédant la lutte politique en tant que telle. Le jihad, très tôt justifié au nom d'une revanche des musulmans contre les interférences et l'oppression d'un Occident judéo-chrétien impérialiste et diabolisé, est donc aussi la manifestation d'émotions, au-delà de ses soubassements plus politiques et des préjugés usuels concernant une supposée «prédisposition» de l'islam ou encore de la culture arabe à la violence.

Des attentats du 11 septembre 2001 aux attaques terroristes ayant frappé l'Europe, le djihad inscrit résolument ses racines dans une «mythologie» de l'émotion où les thèmes classiques de l'exploitation et de l'humiliation des Arabes et des musulmans occupent une place décisive et éclairent l'ampleur de la mobilisation combattante déployée au nom de Dieu. Symptomatiquement, ces émotions ont imprégné toute la trajectoire des Kouachi, de Coulibaly et des autres terroristes. Ben Laden lui-même justifiait l'effondrement du World Trade Center à New York comme une vengeance de l'islam face à «l'océan d'oppression, d'injustice, de massacres et de pillages» créé par l'Amérique et impliquant de frapper l'ennemi lointain en son sein.

Au premier rang des thèmes de cette mythologie se situe bien entendu le colonialisme et son legs, synonymes d'une volonté occidentale toujours aussi prononcée de dégrader l'islam et ses fidèles. Cette notion se trouve au fondement même de l'islam politique des origines, dont les tenants, des idéologues réformistes de la Salafiyya du XIX<sup>e</sup> siècle au fondateur égyptien de la mouvance des Frères musulmans, Hassan el-Banna, affirmaient que la résurrection de l'islam ne pourrait advenir sans une «purification» de son domaine des influences externes néfastes, à commencer par la

présence coloniale qui aura laissé derrière elle un indépassable sentiment d'humiliation. L'invasion militaire de l'Irak par les Etats-Unis et l'oppression vécue par les Irakiens, à l'époque symbolisée par les tortures de l'armée américaine dans la tristement célèbre prison d'Abou Ghraib est vécue comme une nouvelle colonisation offrant un terreau fertile et amplificateur au désir de revanche des jeunes musulmans. Autre symbole qui nourrit le sentiment d'humiliation et le terrorisme : la Palestine, emblème quasi intemporel de cette violence occidentale et «sioniste», pour laquelle des Juifs devaient payer. C'est cette même logique qui a animé, en mars 2012, Mohamed Merah à Toulouse, puis Mehdi Nemmouche en mai 2014 à Bruxelles, convaincus qu'ils venaient rendre justice aux Palestiniens. Kouachi et Coulibaly se sentaient marginalisés depuis le plus jeune âge, entre absence d'intégration, crise identitaire, faillite scolaire, absence d'horizon, facteurs ayant tous suscité ressentiment et volonté de revanche sur la vie. Coulibaly s'est d'ailleurs réclamé d'une affiliation à l'Etat islamique, dont la rhétorique est précisément centrée sur ce concept de revanche, en l'occurrence sunnite, contre les «opresseurs» de tous bords, occidentaux, juifs, chrétiens, mais aussi chiites et «mécréants».

La longue mythologie de l'humiliation qui pétrit le monde musulman n'est donc pas étrangère aux actes qui ont frappé la France. C'est en se conjuguant à des émotions négatives au sein de notre propre communauté nationale, notamment parmi la jeunesse, qu'elle a conduit quelques-uns de nos concitoyens à commettre l'irréparable. Si ce constat ne revient pas à dédouaner les auteurs du crime de leurs responsabilités, ces derniers, comme beaucoup d'autres aujourd'hui, ont vu dans le jihad une cause révolutionnaire et juste, qui portait pour eux la promesse d'une dignité retrouvée. daech a joué sur les émotions et sentiments pour « vendre » sa « guerre juste », le djihad.

La notion de djihad se situe au cœur de la propagande numérique de daech et de sa doctrine. Le djihad est aussi un outil pour inciter à la migration (hijra), deuxième pilier du projet global de daech : « Dâr al-islam n'est qu'un outil d'incitation à la Hidjrah et au Djihâd [...] »<sup>15</sup>. daech oriente sa propagande en direction de l'extérieur afin d'attirer d'éventuels sympathisants à rejoindre sa cause. À cet effet, daech a produit depuis les attentats du 13 novembre à Paris pas moins d'une centaine de vidéos de propagande en plusieurs langues appelant au djihad (arabe, français, anglais, turc, mandarin, etc.). Cette thématique occupe une place centrale dans leur dispositif discursif : « Paris s'est effondré », « Faites exploser la France », « Tuez-les où que vous les trouviez », etc. Ainsi, en incitant ses sympathisants à pratiquer un djihad local et malgré ses « besoins » sur le terrain, l'organisation entend déplacer le combat en dehors de son propre territoire.

Il est quasiment impossible de trouver un produit médiatique publié par daech sans que le mot djihad n'y figure. daech mobilise en effet un champ sémantique et lexical abondant autour du

concept de djihad dans sa propagande numérique : « mujâhidin », « mujâhid », « le jihâd dans le sentier d'Allah », « les soldats du califat », « les cavaliers du jihâd », « les lions du Califat », « les lionceaux du Califat (pour les enfants djihadistes) », « l'étendard du djihâd ». Ce champ lexical de la guerre et cet espace sémantique belliqueux s'étendent à d'autres énoncés, mais toujours dans l'objectif de servir cette centralité du projet djihad : « l'appel au tawhîd », « la légitimité d'agir en cas de persécution », « le devoir de faire la guerre à tous les mécréants », « établir une terre d'islam gouvernée par la loi d'Allah et dans laquelle se rassemble les musulmans ». Telles sont les formulations que l'on peut retrouver dans leur discours médiatique.

En outre, daech met en scène un imaginaire militariste destiné principalement aux jeunes autour de ce concept, précisément à travers les paroles et les rythmes de ses chants rituels (anasheeds). Sans musique, mais avec des voies amplifiées et dédoublées et selon une rythmique entêtante. La propagande daechienne autour du djihad repose aussi sur un dispositif visuel important visant à produire l'image d'un idéal masculin combattant et conquérant comme cela a déjà été vu plus tôt.

L'efficacité de la méthode de la propagande de daech repose sur le phénomène herméneutique. Le lecteur ou l'auditeur est en un premier temps conditionné de par son empathie initiale à valider la thèse exposée. Cet accord de principe, ou préjugé herméneutique, sera favorisé par des éléments affectifs : répétition, rhétorique emphatique, évocation de la souffrance des musulmans, persécutions unilatérales, images de violences subies par les musulmans, sublimation héroïque et anasheed rituels.

### **B/ Eduquer et informer pour alerter les proches des individus en voie de radicalisation.**

L'ensemble de la communauté des internautes est donc potentiellement confrontée à la propagande djihadiste qui développe une audience type « théories du complot ». C'est vers cette communauté, certes très large, qu'il faut orienter le contre-discours. Et cette communication doit être en premier lieu faite d'alertes, de messages propres à éveiller l'internaute, le citoyen pourrait-on dire, aux dangers qui se tapissent derrière des rhétoriques certes huilées, mais qui finissent toujours par nier la vie humaine.

Cette sensibilisation au danger qui vient d'être décrit selon ses étapes, complotisme, sentiment d'humiliation, appel à la guerre « juste », n'est pas un exercice aisé. Dans le contexte actuel, l'éducation aux médias et à l'information vise également à prévenir les citoyens de toute forme de manipulation et de radicalisation en développant leur sens critique, en particulier dans l'usage de l'Internet et des réseaux sociaux. La cible apparaît alors évidente. C'est au sein de l'école qu'il faut immédiatement commencer ce travail d'éducation car à défaut de prendre de vitesse l'ennemi, il

faut construire la force et l'influence du contre-discours pour demain.

Dans ce domaine la démarche du réseau Canopé, mérite d'être étudiée, tant pour les angles qu'il préconise que par le ciblage qu'il propose. Placé sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le réseau Canopé édite des ressources pédagogiques transmédias (imprimées, numériques, mobiles, TV), répondant aux besoins de la communauté éducative. Acteur majeur de la refondation de l'école, il conjugue innovation et pédagogie pour faire entrer l'École dans l'ère du numérique. Ce qui suit est donc largement inspiré des prescriptions exposées sur son site internet, [www.reseau-canope.fr](http://www.reseau-canope.fr).

Pour aborder le sujet du djihadisme dans et hors la classe, l'éducateur crée un environnement dédié et protégé où la parole des élèves doit se construire dans un rapport et un sentiment de confiance. Pour les élèves, il s'agit d'acquérir des compétences pour développer l'esprit critique, vérifier les informations et analyser les divers supports numériques ainsi que leurs capacités et finalités (blog personnel, vidéo Youtube, site de journal...). Il s'agit aussi de les inciter à exercer leur liberté d'expression et à respecter celle des autres (écoute, argumentation contradictoire, modification des points de vue, correction des erreurs et révision des stéréotypes...). Les enseignants peuvent s'appuyer sur un socle de connaissances, de compétences et de culture (les langages pour penser et communiquer ; la formation de la personne et du citoyen). L'interdisciplinarité peut être mise en œuvre : histoire, lettres, langues, documentation... La démarche pédagogique doit préparer le terrain en amont pour qu'un débat fructueux puisse s'organiser (rechercher des termes impliqués, consulter les résultats de la recherche, travailler avec les documentalistes, sélectionner des exemples dans les médias et les remettre en contexte). Dans le cas d'un débat en classe sur un attentat, une mise en œuvre pour chaque tranche d'âge peut se faire. Il peut porter sur la radicalisation et le complotisme. Demander aux élèves de rechercher les « preuves » et « indices » apportés par les complotistes pour créer le doute sur la version officielle de l'attentat contre le journal (la carte d'identité oubliée, la mort du policier en faction sur le trottoir...).

Il est suggéré de procéder en plusieurs étapes, en fonction des niveaux d'enseignement (niveau 1 : CM1 > 5<sup>e</sup>, niveau 2 : 6<sup>e</sup> > seconde, niveau 3 : seconde > terminale) :

Zoom activités pédagogiques niveau 1 : CM1 > 5<sup>e</sup>

- Faire travailler sur les arguments (faits avérés, suppositions, doutes étayés, exagérations patentes...).
- Faire ressortir les différences entre version officielle et versions concurrentes.

### Zoom activités pédagogiques niveau 2 : 6<sup>e</sup> > Seconde

- Faire réfléchir aux questions de partialité/impartialité, objectivité/subjectivité.
- Faire toucher du doigt la construction de l'opinion.

### Zoom activités pédagogiques niveau 3 : Seconde > Terminale

- Faire comprendre l'importance des sources, de leur fiabilité et de leur légitimité.
- Ouvrir un débat sur la crédibilité des médias et des réseaux sociaux.
- Entrer dans une démarche d'élaboration et de justification et argumentation de sa propre opinion en public.

Au travers ce travail pédagogique, il est possible de tirer des enseignements sur ce que doit être un contre-discours. S'il s'adresse au grand public, il doit prioriser les jeunes, car c'est l'avenir qu'il convient de préparer. Il doit s'adresser aux jeunes de façon différenciée selon les âges et les capacités à interagir avec un enseignant ou à produire un examen critique des publications. On tire de surcroît un enseignement au fond : le contre-discours doit être exact, s'appuyer sur des faits incontestables, de manière à prendre une dimension d'honnêteté et au final de moralité.

Au-delà des élèves et de la jeunesse, le contre-discours, en tant que sensibilisation au danger doit concerner les adultes et particulièrement les parents. Il apparaît en effet au travers des témoignages que les parents, selon une formule prosaïque, « ne l'ont pas vu venir ». L'islam radical, ne touche pas que des jeunes fragilisés issus des banlieues, mais a élargi son emprise aux enfants de milieux plus aisés. Les familles concernées n'ont pas nécessairement connu de parcours migratoire récent, et sont, pour la plupart, de référence athée. Leurs enfants suivent des études.

Le basculement dans l'extrémisme est parfois très rapide, d'où la difficulté pour les parents de réagir. La rupture peut s'exprimer de façon radicale: le jeune converti refuse de consommer les mêmes aliments que ses proches, décroche les tableaux, dit non à la télé, au cinéma, au restaurant puis cesse les cours. Mais souvent, les familles ne se rendent compte de rien. Dounia Bouzar rapporte ainsi l'exemple de cet étudiant, censé potasser son BTS. « Il s'était mis à faire la prière entre 12 et 14 ans, se souviennent ses parents. Après, il s'est arrêté. Quand il est parti, il ne pratiquait rien de la religion. Pourtant, on a compris qu'il avait tout organisé : il avait même fait des petites économies qu'il a récupérées avant de gagner le sud ».<sup>16</sup>

Chez les filles, l'embrigadement passe par le port du voile intégral. Chez les garçons, en revanche, l'allure vestimentaire ne change pas nécessairement. En revanche, tous fréquentent les mêmes sites,

---

16 Rapport N°1 du Centre de prévention des dérives sectaires liées à l'Islam par Dounia Bouzar et Christophe Caupenne.

visionnent les mêmes vidéos, reçoivent les mêmes SMS leur disant comment penser et agir. « J'ai fini par confisquer le portable de ma fille, elle recevait des SMS toutes les heures pour lui rappeler ce qu'elle devait faire », témoigne une mère.

Ces quelques exemples, et depuis la commission des attentats, la multiplication des témoignages de parents ou de proches, très émotionnants, montrent qu'il y a un travail d'éveil important à faire et que ce travail doit s'adapter aux différentes formes que prend le processus de radicalisation chez les plus jeunes. C'est là une cible bien identifiée pour le contre-discours.

Au terme d'une première étude, il apparaît donc que malgré les difficultés à déterminer quel acteur devait produire le contre-discours, l'État a pris les choses en main directement au travers du SIG. La structure s'est donné une méthode à défaut de recevoir de nombreux moyens pour appréhender le sujet, et trouver les pistes de production d'un contre-discours qui s'adressera prioritairement à la jeunesse et aux familles. Fort de ces analyses, les équipes de Stop-djihadisme se sont lancées dans la production de fond du contre-discours en s'adaptant aux canaux de transmissions les plus efficaces.

## **Titre II : Les émissions**

L'une des questions primordiales lorsque l'on envisage de produire un contre-discours est en effet celle de son mode de transmission. Si tant est que l'on parvienne à formuler un fond pertinent, la démarche peut tout de même être mise en échec dès lors que les canaux de diffusion choisis n'assurent pas une audience suffisante auprès du public ciblé déterminé plus haut. En 2015, on dénombrait ainsi une cinquantaine de sites incitant au terrorisme. Après les premiers attentats, la plate-forme de signalement PHAROS a reçu plus de 6000 alertes par jour à partir des réseaux sociaux (ce chiffre est revenu à des proportions plus modestes ensuite).

Ainsi que l'a exprimé Daniel Ventre, ingénieur d'études au CNRS : « Internet est devenu le cinquième champ de bataille après la terre, la mer, l'air et la stratosphère. »<sup>17</sup>

### **Chap I : Internet, le nouveau champ de bataille de l'État**

Pour l'État, l'exigence est donc d'investir Internet. Le contre-discours doit en effet emprunter les mêmes canaux de diffusion que celui qu'il entend dénoncer. Les outils numériques doivent être retournés au profit de la contre-radicalisation.

---

<sup>17</sup> Cyberspace et acteurs du cyberconflit Daniel Ventre, GERN - Groupe Européen de Recherche sur les Normativités Lavoisier, 2011, Collection "Cyberconflits et Cybercriminalité"

## **I/ Les pouvoirs publics, daech, et les réseaux sociaux**

Or l'État doit se rendre à l'évidence à l'heure d'entamer cette bataille contre le djihadisme : il n'a pas investi le champ d'Internet et du numérique. De ce fait il a perdu la verticalité qui faisait la caractéristique et la force de sa communication autrefois.

### **A/ Rappel historique sur l'émergence des réseaux sociaux**

D'une période où les télévisions, les radios, la presse papier étaient des champs médiatiques plutôt maîtrisés par les pouvoirs publics, dans le sens d'une parfaite connaissance de leurs rouages, nous sommes passés à une période où la parole est à disposition de tout le monde. D'une information oligarchique, le monde est passé à l'information permanente tous azimuts, en seulement quelques années. Les moyens de communication connaissent un développement exceptionnel dans les années 1995 – 2000, développement qui libère totalement la parole. C'est l'époque de l'émergence des blogs et des forums. Ces outils ont été un premier lieu de liberté d'expression. Les réseaux sociaux, qui ont ensuite germé sur la toile, ont émergé de manière surprenante. En effet, peu voire pas investi par les pouvoirs publics, les réseaux sociaux Internet sont parvenus à faire exploser le nombre d'internautes mobilisés sur un même site. On a donc tourné la page du temps des blogs et on a ouvert celle de Facebook et de Twitter à l'aide de fonctionnalités et utilités nouvelles. Ces outils ont connu un succès mondial depuis 2004. Ils sont apparus sur le net dans les années 2000. On peut observer une certaine ressemblance avec les blogs, mais ceux-ci restent encore très fermés par rapport à l'ouverture assez conséquente qu'offrent les réseaux. Le principe de base des réseaux sociaux sur le Web est de maintenir un contact virtuel permanent avec un grand nombre de personnes ; cela permet également de communiquer à distance afin d'informer et de s'informer à plusieurs niveaux tels que la famille, les amis, jusqu'à l'échelle mondiale. Mais avec le temps et après diverses évolutions, cette fonctionnalité n'est pas restée la seule. On y voit très vite un nouveau contre-pouvoir qui a su attirer, notamment, le regard de la sphère politique mondiale. Elle voit en eux un nouvel intérêt. Ces outils ont ouvert une multitude de possibilités sur le plan politique, idéologique ou doctrinal, qui échappent aux pouvoirs publics. Ces réseaux sociaux permettent la création de groupes dans lesquels les internautes s'identifient et se reconnaissent comme appartenant à ce groupe, aussi simple soit-il, comme les « Les fans du PSG » ou encore « Les mangeurs de Nutella » et prennent ainsi le statut de vrais groupes sociaux. Les réseaux sociaux ont commencé à prendre leur essor en 2004. Ils sont de plus en plus utilisés, par de plus en plus de personnes, mais c'est à partir de 2007 qu'ils connaissent leur plus grand succès. On observe

alors une forte croissance du nombre d'utilisateurs. En automne 2007, par exemple, seul 40% des Français interrogés connaissent Facebook, ils sont plus de 95% deux ans plus tard. Même constat pour Twitter, 5% des Français interrogés ont entendu parler de Twitter à l'automne 2008, contre 60% un an plus tard. Ceci montre bien l'explosion des réseaux sociaux sur le Web depuis ces dernières années en France et dans le monde.

Cet espace de liberté, principalement maîtrisé par des grands opérateurs américains, est donc un espace anarchique. Il est en effet très difficile de faire respecter une loi nationale sur ce « nouveau champ de bataille ». Très rapidement les acteurs les moins recommandables profitent d'Internet et des réseaux sociaux pour exercer des activités illicites, souvent même leur perversité, sur cet espace où ils ne croisent quasiment aucun gendarme. Les grands opérateurs d'Internet sont en effet très récalcitrants à intervenir sur les contenus auxquels ils donnent audience. Ils sont principalement de culture américaine et c'est la libre expression qui s'applique. De plus, leur intérêt commercial serait menacé si les « providers » venaient à exercer eux-mêmes une forme de censure. Ils laissent ainsi libre cours aux activités délictueuses et refusent aux États toute capacité à faire cesser des infractions reconnues et combattues dans un cadre légal national. Or, le Danemark s'apprête à nommer un ambassadeur auprès des GAFAs, les titans du domaine numérique (Google, Apple, Facebook, Amazon), en considérant ceux-ci au même rang qu'une nation constituée. Les GAFAs commencent à être reconnus non comme seules entités économiques, mais comme puissances politiques. C'est donc une perte d'influence des États qui s'opère.

L'État n'ayant pas perçu l'intérêt des réseaux sociaux, et souvent même d'Internet dès les origines, c'est avec un retard conséquent qu'il s'intéresse à cet espace public. Il y trouve un monde d'intérêts privés, obéissant à très peu de règles et sur lequel il n'a que très peu d'emprise. C'est donc un constat difficile qu'il faut faire au sortir des années 2000 : l'État a perdu sa prééminence et se retrouve classé au rang d'acteur parmi les autres sur l'ensemble de la sphère Web.

C'est ce que l'on appelle la perte de verticalité de l'État sur les réseaux sociaux. Très tôt, l'extrémiste Alain de Benoist a perçu les possibilités nouvelles offertes pour l'expression d'idées qui sont réprimées par les lois étatiques ou ne rencontrent que peu d'écho sur les médias traditionnels. Pour lui, il faut investir rapidement cet espace, un far-west où tout le monde est au même niveau. Car la visibilité sur internet devient primordiale pour convaincre, grâce notamment aux effets algorithmiques qui seront abordés plus bas.

Les groupes les moins recommandables ont donc prospéré sur le Net où l'État n'était pas en mesure d'intervenir et de faire jouer la puissance publique. daech a profité de cette possibilité, que d'autres extrémistes avaient déjà bien identifiée, et a développé sa stratégie de communication web.

## **B/ Daech à la manœuvre sur le Web**

Aujourd'hui alors que les guerres ne se jouent donc plus seulement sur les champs de batailles et que l'opinion publique revêt une importance toujours plus capitale, les réseaux sociaux se transforment en de véritables théâtres d'opérations pour une sanglante guerre de communication. Ainsi daech a mené une véritable offensive. Contrairement à Al-Qaïda qui fonctionnait en sous-marin et de façon presque totalement obscure ou en tous cas non coordonnée, daech est ancré dans la modernité pour ce qui est de ses moyens de communication. C'est à ces terroristes utilisant les outils occidentaux que les Etats sont confrontés. daech peut compter des dizaines de milliers de comptes Twitter qui lui sont affiliés directement ou indirectement, des milliers de comptes Youtube qui relaient sans arrêt des vidéos à sa gloire, etc. Et malgré les efforts de Twitter et de Google, tous les comptes supprimés réapparaissent rapidement avec quelques modifications de leurs noms dans un cercle infernal de diffusion de leur propagande.

daech a adopté une véritable stratégie marketing. Elle est simple et son objectif est clair. Il s'agit de toucher partout à travers le monde de potentiels sympathisants pour les transformer en nouvelles recrues. Cela se fait par un nombre gigantesque de relais sur tous les réseaux sociaux et tous les médias auxquels ils ont accès, associé à une multiplicité de contenus proposant plusieurs types de profils. On y retrouve de la propagande habituelle chez les extrémistes de ce type, dénonçant le grand Satan de l'Occident, mais aussi des vidéos d'exécutions sommaires, des critiques plus particulières sur le mode de vie des occidentaux et leurs prétendues travers, ainsi que du support « marketing-jeune » constitué de courtes vidéos humoristiques. De manière volontairement provocante, on pourrait dire qu'il s'agit de marier, de façon très efficace auprès des sympathisants, l'AK-47 à un marketing jeune et dynamique. daech propose ainsi toute la panoplie de la communication et du marketing moderne qui était absente des autres mouvements terroristes précédemment connus. Elle propose un slogan, un drapeau, une identité visuelle immédiatement reconnaissable. Tout cela forme autant de signes de reconnaissance et de ralliement qui permettent de reconnaître et promouvoir ce mouvement.

De surcroît, grâce à l'apport de djihadistes occidentaux, habitués à l'utilisation d'Internet et des outils de production professionnels, l'EI maîtrise tous les codes de la communication en ligne. L'organisation utilise aussi des revues, comme Dabiq, et le travail de plusieurs entreprises de production qui lui sont liées. Outre la mise en scène des combats, des décapitations d'otages étrangers ou encore de la destruction des œuvres exposées dans les musées et des symboles religieux pré-islamiques sur les sites conquis, on retrouve le produit vendu : son effroyable projet de

société. Son réseau de sites et de sympathisants en ligne diffuse ainsi sa propagande à grande échelle.

En parallèle, l'organisation utilise l'hyper-médiatisation de nos sociétés : ses actions, à l'image des drames répétitifs qui se sont déroulés en Europe, trouvent un écho retentissant. daech impose ainsi son leadership en matière de djihad, notamment vis-à-vis d'al-qäida, et veut horrifier l'Occident pour le pousser à agir. Les community managers de l'organisation sont des maîtres de l'horreur : ils n'hésitaient pas à tweeter des photos de têtes décapitées pendant la coupe du monde de football au Brésil en 2014, en parlant de « ballons en peau ». Parallèlement, les médias occidentaux ont hésité à envoyer leurs équipes et mais ont repris allègrement les séquences diffusées par daech : c'est une double victoire pour l'organisation, qui contrôle totalement l'image qu'elle veut renvoyer. Une photo ou une vidéo ne représente pas la réalité, seulement ce que veut en montrer son auteur. Ainsi, quand daech détruit les sculptures du musée de Mossoul, la plupart des sculptures ne sont que des copies en plâtre, et elles ne représentent qu'une infime partie de la collection du musée, laquelle est revendue au marché noir par les djihadistes. L'organisation soigne son image auprès de tous ses sympathisants, en adoptant par exemple un arabe parfait dans ses publications ou en traduisant ses messages de propagande en de nombreuses langues : le califat utilise les nouvelles technologies pour diffuser un message présenté comme étant aussi pur que l'était l'islam du début, et l'arabe à cette époque. Les djihadistes entourent leurs coups d'éclat d'une symbolique particulière : pour être plus médiatiques, ces actions sont théâtralisées.

L'utilisation des nouveaux médias, des réseaux et la théâtralisation expliquent en partie la fascination exercée par L'EI. Ce mélange de barbarie, d'extrémisme et de marketing étonnant est malheureusement d'une grande efficacité du fait de son caractère particulièrement viral auprès de ses cibles, en en faisant une de ses armes les plus dangereuses. D'autant plus que, face à cela, il y a très peu d'opposition, si ce ne sont quelques dispositifs de réponse et les efforts des plateformes médias pour tenter d'endiguer le flux de contenus et de diffuseurs. Il est donc impérieux pour les Etats, et en particulier l'État français de produire une parade pour contrer cette propagande.

## **II/ Exprimer sur les réseaux la force des acteurs publics**

Les acteurs publics peuvent faire valoir quelques atouts dans la lutte contre la propagande de daech. C'est tout d'abord s'appuyer sur des moyens habituels d'un Etat et des coopérations avec les leaders des médias et réseaux web. Cette collaboration est rendue possible par le retentissement mondial des attaques de daech. Les Etats occidentaux se sont donc attachés à développer des solutions légales pour s'opposer à la diffusion des contenus produits par daech et à inciter les opérateurs web

à s'impliquer dans cette démarche. Bien qu'imparfaite, cette forme de barrage à daech est nécessaire. C'est une contre-propagande que le contre-discours complète.

#### **A/ Une opposition progressive de l'État.**

Le Gouvernement « mène une lutte impitoyable bien sûr contre le terrorisme, contre toutes les violences, mais aussi contre la parole qui tue, la parole de haine ». « Il ne faut pas confondre la liberté d'opinion avec l'antisémitisme, le racisme, le négationnisme ou l'apologie du terrorisme. Ce ne sont pas des opinions, ce sont des délits », a rappelé le Premier ministre Manuel Valls le 12 janvier 2015.

C'est donc sur le plan légal que le gouvernement entend intervenir dans un premier temps pour se donner les moyens de « bloquer » la diffusion de la propagande djihadiste. Ainsi, l'article 421-2-5 du code pénal, créé par la loi du 13 novembre 2014, renforce la répression de l'apologie du terrorisme, en prévoyant une peine pouvant aller jusqu'à 7 ans d'emprisonnement et 100 000 euros d'amende, lorsque les faits ont été commis en utilisant un service de communication en ligne. Pour la première fois le 12 janvier 2015, des magistrats ont prononcé des condamnations à des peines de prison ferme pour apologie du terrorisme avec emprisonnement immédiat.

Les filières terroristes ont « des méthodes d'endoctrinement sur internet extrêmement performantes », soulignait le ministre de l'Intérieur dès le 7 juillet 2014. C'est pourquoi la loi du 13 novembre 2014 ouvre la possibilité, pour l'autorité administrative, de demander aux fournisseurs d'accès à internet de bloquer l'accès aux sites faisant l'apologie du terrorisme ou y provoquant. Le décret relatif au blocage de ces sites a été présenté le 4 février 2015 en conseil des ministres par Bernard Cazeneuve. Il précise la procédure permettant d'empêcher l'accès des internautes aux sites incitant à la commission d'actes de terrorisme ou en faisant l'apologie (et aux sites diffusant des images et représentations de mineurs à caractère pornographique), dans le cas où des éditeurs ou des hébergeurs de contenus en ligne, méconnaissant les dispositions du code pénal, refuseraient le retrait de ces contenus. Le décret relatif au déréférencement des sites provoquant à des actes de terrorisme ou en faisant l'apologie et des sites diffusant des images et représentations de mineurs à caractère pornographique, a lui été publié au JO le 4 mars 2015. Cette procédure prévoit que les enquêteurs de l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC) notifient aux responsables des moteurs de recherche les adresses des sites qui ne doivent plus être répertoriés. En 2015, plus de 1000 demandes de retrait et de déréférencement ont été traitées, et 283 blocages de sites ont été réalisés.

La France s'est de plus dotée d'un cadre légal, cohérent et complet pour les activités de ses services

de renseignement. La loi adoptée le 24 juin 2015 par le Parlement et votée à une très large majorité dans les deux assemblées donne aux services de renseignement des moyens à la hauteur de la menace à laquelle ils sont confrontés tout en garantissant la protection des libertés publiques. A cette occasion, pour la première fois dans l'histoire de la Ve République, le Président de la République a saisi lui-même le 25 juin le Conseil constitutionnel de la loi relative au renseignement. Il a ainsi décidé d'apporter la plus grande garantie à ce que ce texte soit conforme à la constitution. C'est en effet tout le risque et le débat qui entourent de telles mesures. Pour lutter contre le terrorisme la loi sur le renseignement se fixe donc deux objectifs :

- donner un cadre légal précis aux services de renseignement pour les autoriser à recourir à des moyens techniques d'accès à l'information ;
- garantir le respect des libertés publiques et le respect de la vie privée.

Sur ce deuxième point, elle prévoit notamment de subordonner le recours aux mesures de surveillance à l'autorité du pouvoir politique et à un double contrôle, celui d'une autorité extérieure indépendante, et celui du Conseil d'État. Le risque est bien entendu qu'une surveillance généralisée des citoyens soit mise en œuvre, et, au final, sous la pression de daech, la perte de valeurs essentielles de la République.

Le cadre légal est en progression mais légiférer n'est malheureusement pas suffisant. Dès le 14 janvier 2015, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a souhaité aller plus loin dans une sensibilisation des grands opérateurs Internet. « Nous croyons à l'Internet numérique mais Internet doit être un espace de confiance, dans la lutte contre le terrorisme il est nécessaire d'avoir une responsabilité partagée », déclarait-il. Le 22 avril 2015, le ministre de l'Intérieur a reçu place Beauvau les grands opérateurs de l'Internet. Cette rencontre faisait suite au déplacement qu'il avait effectué au mois de février dans la Silicon Valley. Google, Facebook, Microsoft, Apple et Twitter, ainsi que l'Association française des fournisseurs d'accès et de services Internet, ont répondu présent.

Pour faire contrepoids aux sites internet, profils Twitter et Facebook qui prolifèrent aujourd'hui sur la toile, chaque citoyen peut d'ores et déjà signaler tout contenu illicite sur la plateforme PHAROS. Une brigade de 13 policiers et gendarmes reçoit, lit, analyse, recoupe et stocke des centaines de milliers de signalements dans une base de données, pour ensuite générer des investigations plus techniques qui permettront d'identifier l'hébergeur, l'éditeur et ensuite l'auteur. Ces experts entretiennent déjà des contacts privilégiés avec les grands opérateurs d'internet (notamment Dailymotion, Google, Facebook et Twitter).

Pour garantir le respect des libertés fondamentales, le respect de la personne humaine, de la liberté

d'expression et de la liberté de conscience, valeurs que la France défend, les autorités françaises ont eu besoin des grands opérateurs à leurs côtés dans ce combat pour les valeurs de tolérance et d'humanisme. Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, s'était rendu aux États-Unis, dans la Silicon Valley, pour les rencontrer. A la suite de ce déplacement, des échanges ont permis l'émergence de l'idée d'une plateforme de bonnes pratiques dans la lutte contre la propagande terroriste sur internet. Les géants de l'internet mondial, Google, Facebook, Microsoft, Apple et Twitter, ainsi que l'Association française des fournisseurs d'accès et de services internet, ont été mobilisés. Cette plateforme prévoit notamment :

- la création d'un label permettant le retrait plus rapide des contenus illicites sur Internet : les services de l'État peuvent ainsi mieux hiérarchiser et organiser leurs demandes de retrait, tandis que le traitement de celles-ci par les opérateurs est simplifié ;
- le renforcement de la formation destinée aux policiers et aux gendarmes sur ces questions ;
- la création d'un groupe de contact permanent entre le ministère et les opérateurs, permettant une réactivité opérationnelle. Un préfet, M. Jean-Yves Latournerie, en charge de la lutte contre les cybermenaces est chargé d'en animer l'activité.

Fort de ces nouvelles dispositions, les opérations de blocage pouvaient débiter avec la collaboration des entreprises web. Elles ne sont cependant pas d'une efficacité parfaite.

## **B/ La difficile entrave de la propagande djihadiste sur les réseaux.**

La lutte contre daech implique donc une bonne volonté de ces entreprises du Web, une collaboration avec les Etats. Face à l'horreur des attentats, et outre les dispositions légales, les grands opérateurs du Web ont compris qu'ils devaient s'engager dans cette voie pour ne pas perdre eux-mêmes leur crédibilité auprès du public. Cette démarche rencontre cependant quelques difficultés.

Facebook, Twitter, Google ou Apple luttent en effet depuis plusieurs années contre la propagande en ligne et l'utilisation de leurs services par les djihadistes, avec plus ou moins de succès. Après un attentat, les entreprises du Web sont systématiquement ramenées au centre des discussions. Les attentats de Paris ont relancé le débat sur leur rôle face au terrorisme et à la propagande en ligne. A titre de terrible illustration, on peut citer Larossi Abballa, qui a tué deux policiers à Magnanville, et a revendiqué son meurtre grâce à l'outil de vidéo en direct de Facebook. Les réseaux sociaux, qui jouent un rôle essentiel dans la propagande et l'organisation d'actes terroristes, font face depuis plusieurs années aux critiques, mais aussi aux appels à l'aide des autorités. Bernard Cazeneuve appelait déjà en 2015 à la coopération des géants du Web après les attentats de Charlie Hebdo et de

l'Hypercacher. «Nous avons besoin que les entreprises du Net comprennent qu'elles ont un rôle important à jouer», avait-il assuré<sup>18</sup>. Depuis, les grandes entreprises du secteur multiplient les rencontres avec les autorités et affichent leur bonne volonté<sup>19</sup>. Elles ont amélioré leurs outils de contrôle et collaborent avec des associations de prévention de la radicalisation. Malgré quelques progrès, le problème subsiste. Il est toujours facile pour les partisans d'une organisation terroriste de faire de la propagande sur Twitter, de recruter sur Facebook ou de publier des vidéos macabres sur YouTube. Les géants du Web cherchent désormais à faire face au terrorisme mais la bataille est loin d'être gagnée.

La modération apparaît comme un puits sans fond. C'est l'enjeu le plus crucial, mais aussi le plus complexe à régler pour les géants du Web. Comment en effet contrôler les milliards de contenus qui transitent chaque jour sur leurs pages, tout en proposant un service fluide et simple d'utilisation pour leurs utilisateurs. On estime par exemple à 350 millions le nombre de photos publiées chaque jour sur Facebook, et à 500 millions le nombre de tweets postés sur Twitter. Les deux sites ont par ailleurs investi le domaine du direct, avec Periscope et Facebook Live, rendant presque impossible un contrôle rapide des contenus. Face à cette masse d'informations, les réseaux sociaux ont tous adopté un modèle de contrôle a posteriori. Il faut que les contenus problématiques soient signalés pour être consultés par des modérateurs. Cette modération est obligatoire pour les réseaux sociaux dans de nombreux pays. En France, Facebook, YouTube et Twitter sont considérés comme des hébergeurs. Ils ont pour obligation de réagir si un contenu manifestement illégal leur est signalé. Ils ont donc, en théorie, l'obligation d'avoir une modération efficace. C'est là tout le problème: on ignore qui contrôle les contenus des réseaux sociaux. Tous affirment disposer d'équipes de modération, sans donner plus de précisions. On ne sait pas combien de personnes les composent, et où elles se situent. Facebook, par exemple, dit seulement disposer de trois centres de modération dans le monde, employant chacun plusieurs centaines de personnes. Un chiffre vague et dérisoire, face à la masse de contenus qu'il doit contrôler chaque jour. Le résultat est une modération pas toujours efficace et des erreurs régulières. Plusieurs associations françaises ont dénoncé l'inefficacité des systèmes de modération des contenus haineux de Twitter, Facebook et YouTube, menaçant de les attaquer en justice.<sup>20</sup> Les réseaux sociaux partagent par ailleurs le même secret. Leur modération, un sujet pourtant sensible, est souvent sous-traitée à d'autres entreprises qui emploient des personnes peu ou pas qualifiées. En 2012, un Marocain employé par la société oDesk (depuis rebaptisée Upwork) avait révélé avoir travaillé pour Facebook. Ce partenariat entre les deux entreprises a depuis cessé. Pour améliorer leur modération, les réseaux sociaux testent des outils

---

18 <http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2015/02/18/32001-20150218ARTFIG00132-terrorisme-bernard-cazeneuve-va-rencontrer-les-geants-du-net-aux-etats-unis.php>

19 <http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Communiqués/Rencontre-avec-les-grands-operateurs-de-l-Internet>

20 <http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2016/05/13/32001-20160513ARTFIG00016-des-associations-critiquent-la-mauvaise-moderation-de-facebook-twitter-et-youtube.php>

automatiques. YouTube enregistre par exemple l'empreinte de toutes les vidéos supprimées afin qu'elles ne puissent pas être republiées.

Face au terrorisme, les réseaux sociaux sont pris au piège de leur propre modèle économique. La plupart sont régis par des algorithmes complexes, capables de proposer à leurs utilisateurs des contenus correspondant à leurs goûts et leurs activités en ligne. « Code is law » était encore il y a peu la devise des grands opérateurs du web. Ce système devient dangereux lorsqu'il s'agit d'internautes s'intéressant à la propagande djihadiste. Par exemple, un membre de Facebook «aimant» des pages problématiques ou ajoutant des amis aux opinions violentes se verra proposer des contenus et des contacts similaires. C'est ce qu'on appelle l'enfermement algorithmique. Le gouvernement a dénoncé ce phénomène. Il a réclamé des solutions aux réseaux sociaux, comme de recommander automatiquement des contenus anti-djihad. Il s'agit néanmoins d'une question très sensible. Les algorithmes sont considérés comme des secrets industriels, jalousement protégés de leurs rivaux comme du grand public. Il est donc difficile d'imaginer qu'ils acceptent de le modifier, surtout à la demande d'un État.

Outre la lutte contre la propagande, la coopération des géants du Web est nécessaire pour aider à la surveillance de personnes soupçonnées de préparer des actes terroristes. Ils collaborent avec les autorités dans le cadre d'enquêtes. Néanmoins, ces mêmes plateformes ont renforcé les moyens de protection de la vie privée de leurs membres. C'est notamment le cas du chiffrement, un processus de sécurité des données qui les rend illisibles aux personnes extérieures à un échange. Cet équilibre est difficile à trouver pour les géants du Web. Il a déjà donné lieu à plusieurs affrontements entre secteur privé et autorités. Début 2016, le FBI a réclamé la coopération d'Apple pour débloquent un iPhone ayant appartenu à Syed Farook, auteur de la tuerie de San Bernardino. L'entreprise a refusé. Elle a été soutenue par de nombreuses sociétés du Web ou des nouvelles technologies, inquiètes de se voir imposer des portes dérobées dans leurs produits pour mieux permettre la surveillance du gouvernement américain sur leurs clients. Ce sujet est particulièrement sensible depuis les révélations par Edward Snowden de la surveillance de la NSA. Facebook, Google ou Apple ne veulent pas se voir mêlés de nouveau à une affaire d'espionnage des citoyens. Mais la pression est forte, aux États-Unis comme ailleurs. Le procureur de la République de Paris, François Molins, a lui-même critiqué Apple ou Google pour avoir «sensiblement limité» plusieurs actes enquêtes.<sup>21</sup>

Malgré une unité de façade, toutes les entreprises n'ont pas la même attitude face à ces enjeux. Apple a tenu bon face au FBI et fait désormais du chiffrement des iPhone un argument de vente. Google est plus ambivalent, en proposant des options de cryptographie sur Android et dans ses

---

21 <http://premium.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2015/08/12/32001-20150812ARTFIG00248-le-procureur-de-paris-proteste-contre-le-chiffrement-des-donnees-sur-smartphone.php>

applications de messagerie, mais qui ne sont pas enclenchées par défaut. Facebook dispose d'une application entièrement chiffrée, WhatsApp. Son autre service, Messenger, n'est pour le moment pas protégé.

Tout comme sur les autres champs de bataille, la guerre contre daech sur le Web n'est pas gagnée d'avance. daech connaît cependant désormais des entraves à sa communication. Parallèlement ses agents web rencontrent des difficultés à agir depuis les théâtres syriens et irakiens. Mais ces seuls résultats ne suffiront point. Internet sera donc le lieu de la bataille ultime, celle des valeurs et des idées. C'est donc le contre-discours qui sera le coeur de la stratégie de la République, dans le long terme. C'est le contenu et la force du discours contre-djihadiste auquel il faut maintenant apporter la plus grande attention.

## **Chap II : Le discours de Stop-djihadisme**

Contre daech sur les réseaux sociaux, c'est bien entendu entraver sa communication, mais cette démarche est celle qui pouvait être entamée à court terme. Le long terme est clairement celui de la construction et de la diffusion d'un discours propre à ramener ou à garder les esprits dans la sphère des valeurs républicaines. Il s'agit de démontrer que la parole de l'État est crédible et que les valeurs que la République véhicule sont bien supérieures à la haine et la mort revendiquées par daech.

### **I/ La quête de crédibilité**

Afin de tenter de lutter à armes égales, les femmes et les hommes de Stop-djihadisme proposent des argumentaires et des preuves de la mauvaise-foi et des incohérences présentes dans les discours de daech. L'idée étant d'instiller le doute dans l'esprit des personnes susceptibles de recevoir favorablement les messages de daech en démontant leurs argumentations fallacieuses par des faits scientifiques, par des faits historiques, par des propositions de dialogue et d'explications. Cette étape est renforcée par l'apport des témoignages des protagonistes ayant eu affaire directement à l'Etat islamique.

### **A/ Un discours basé sur des faits**

C'est un enjeu de Stop-djihadisme que de rapporter des faits incontestables. On l'a vu plus tôt, la parole de l'État est par nature suspecte aux yeux de ceux qui se laissent emporter par les théories du

complot. Il est donc difficile de redonner de la crédibilité à toute information portant la marque « [gouv.fr](http://gouv.fr) ».

Stop-djihadisme est, de plus, confronté à quelques contraintes de nature légale ou tactique. Les renseignements en lien direct avec la radicalisation et le djihadisme marquants qui pourraient recevoir une couverture intéressante pour le contre-discours sont souvent récoltés dans un cadre judiciaire. Ils sont ainsi couverts par le secret de l'enquête, si ce n'est le secret de l'instruction. On comprend aisément que la réussite des investigations en cours est bien plus importante que l'information du public. Il est donc absolument nécessaire que le travail de Stop-djihadisme ne vienne pas contrarier les opérations d'enquête des forces de l'ordre, des services de renseignement et des magistrats.

Outre ce secret, il faut noter que la présomption d'innocence doit rester un principe intangible de la communication gouvernementale. Certes, l'émotion suscitée, après les attentats subis par le pays, par toute nouvelle affaire de radicalisation ou de tentative d'action de la part de supposés djihadistes n'incline pas à préserver coûte que coûte cette garantie fondamentale de notre droit pénal. Mais c'est un des fondements de l'État de droit et de la République que chaque citoyen ait accès à une véritable justice. Communiquer inconsidérément sans prendre les précautions liées à la présomption d'innocence, c'est nier la République et donc mettre en échec un des buts du contre-discours : promouvoir la République française, juste et protectrice pour tous ses citoyens.

On aborde là une des contraintes naturelles qui pèsent sur le contre-discours. Il ne peut être déloyal et s'affranchir des règles, contrairement à celui de Daech, qui ne s'embarrasse ni d'exactitude, ni de procès équitable.

Le rappel des faits bruts tels qu'ils sont communément rapportés par l'ensemble des médias, sans chercher à trahir de secret, est donc la règle. Le ministère de la Justice, via ses représentants, rappelle d'ailleurs, lors des comités éditoriaux, les limites de la communication possible.

Le rappel de la loi est un des pans du contre discours. Le site consacre de larges pages à la description des cadres juridiques qui permettent de lutter contre la radicalisation et l'apologie du terrorisme. Des posts facebook et twitter reprennent des extraits du code pénal. Mais cette information légale est largement expliquée pour être accessible à l'ensemble du public. Des rappels sont aussi faits pour orienter les personnes témoins vers le signalement sur PHAROS ou le numéro vert :

**STOP-DJIHADISME** [@stopdjihadisme](https://twitter.com/stopdjihadisme) 12 févr.

Tolérance zéro à l'égard des messages djihadistes qui circulent sur le web Signalez-les sur

[#Pharos](https://www.internet-sigalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/Accueil!input.action) >> <https://www.internet-sigalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/Accueil!input.action> ...

Prenant en compte les cadres légaux, le travail de la cellule Stop-djihadisme s'appuie donc sur des veilles médias provenant des différents points de vue ministériels mais aussi, bien entendu, du Département Médias et Réseaux Sociaux du SIG. Voici un exemple avec la Veille djihadisme du 2 février 2017 :

« - **Radicalisation : « des communes m'inquiètent beaucoup »**, Serge Morvan, préfet - Le Parisien

357 personnes sont surveillées dans les Yvelines au titre de la lutte contre la radicalisation, dont 184, au profil plus inquiétant, suivies de plus près par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI).

- **Solitude et aveuglement alimentent la radicalisation** – L'Est Républicain, Sébastien Georges

Questions à Thierry Receveur, professeur de philosophie à Strasbourg, intervenant auprès du ministre de la Justice

- **«Je devais me marier avec Kermiche » La Vosgienne devait se marier avec Adel Kermiche** – L'Est Républicain, Laurence Munier

Sarah, une jeune femme, convertie à l'islam, habitante de Saint-Dié, a été en contact, pendant huit mois, avec le terroriste Adel Kermiche, l'homme qui a abattu le père Hamel près de Rouen.

- **«Comment j'ai pu devenir comme ça ?» Vosges : sans Internet, Sarah, n'aurait pas été en lien avec des terroristes** – L'Est Républicain

Sarah était déjà une amie virtuelle de Oum X lorsque les attentats du 13 novembre 2015 ont été perpétrés. «De voir tous ces morts au Bataclan, je m'en fichais complètement. Ça m'a même fait rigoler. » Sarah était en contact permanent avec Adel Kermiche lorsque le drame de Nice s'est noué le 14 juillet 2016.

- **Radicalisation à Nice : "On craint aujourd'hui les revenants"** – France Bleu, Sébastien Germain

Un groupe de travail se réunit ce jeudi à Nice pour travailler sur la radicalisation

<https://www.francebleu.fr/>

- **36 personnes radicalisées et 2 assignations à résidence** – La Semaine des Pyrénées, Patrick Sacristan

HAUTES-PYRÉNÉES. Sur le département des Hautes-Pyrénées, deux personnes font l'objet d'une

assignation à résidence. Au total, 36 personnes sont sur veillées pour radicalisation.

- **Lutte contre la radicalisation** – Le Journal de l’Orne

Pour Gilbert Grinstein, directeur départemental de la sécurité publique, « on applique un plan de gestion des tueries de masse suite aux expériences malheureuses que l'on a vécues l'an dernier. On place les policiers et les gendarmes du 1er niveau, du quotidien, en tant que primo intervenants sur un événement de cette ampleur-là.

- **230 personnes suivies en Vaucluse pour radicalisation** – France Bleu, 01/02/2017

Le préfet de Vaucluse a révélé dans l'émission Rue De La République que 230 vauclusiens sont dans le fichier des signalements pour radicalisation à caractère terroriste (FSPRT). Le préfet incite à ne pas confondre pratique religieuse soutenue et terrorisme.

<https://www.francebleu.fr/>

- **Aix-en-Provence : fermeture d’une mosquée soupçonnée de radicalisation** – 20 Minutes, Clément Carpentier

FAITS DIVERS Elle « prônait une idéologie radicale appelant à la discrimination et à la haine » selon le ministère de l’Intérieur...

<http://www.20minutes.fr/> »

Les rédacteurs puisent ainsi dans l’actualité nationale chaque jour de quoi nourrir le contre-discours. Cela va de pair avec l’étude des propagandes diffusées par l’ennemi daech. Cette dernière n’hésite pas à s’appuyer sur des éléments présentés comme factuels mais auxquels les propagandistes appliquent les recettes traditionnelles de la manipulation de l’information.

C’est notamment le cas avec l’information émanant du théâtre d’opérations irako-syrien. Les djihadistes et leurs communicants n’hésitent pas à présenter comme des victoires éclatantes, de petites escarmouches avec les troupes de la coalition et valorisent ainsi la force de leur engagement dans une guerre juste. Il s’agit là d’un terrain sur lequel le contre-discours ne peut laisser se développer une désinformation propre à encourager de nouveau radicalisés à rejoindre la zone des combats. Là encore, l’information utilisée ne doit pas contrarier la stratégie des troupes alliées engagés sur la mer, dans les airs, mais aussi sur terre où des combattants autochtones mènent les opérations. C’est donc un dialogue permanent avec l’État-major des Armées qui est nécessaire pour valider la communication de Stop-djihadisme sur ce sujet. Le contre-discours connaît ici une autre contrainte : il ne doit pas entraver la manœuvre militaire sur zone. Pour autant, cela n’empêche nullement de transmettre des faits au public, et de nourrir le contre-discours de l’avancée réelle des combats :

Extrait du compte twitter Stop-djihadisme utilisant un article de presse, une voix officielle et invitant les twittos à consulter Stop-djihadisme.fr.

**STOP-DJIHADISME** [@stopdjihadisme](#) 1 hil y a 1 heure

Grâce aux forces irakiennes et kurdes, appuyées par la [@coalition](#), le potentiel militaire de daech se réduit [http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/partout-daech-est-sur-la-defensive\\_1875100.html](http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/partout-daech-est-sur-la-defensive_1875100.html) ...



« Le défi que représente le djihadisme nécessite d'adopter une approche à la fois militaire et politique. » C'est ainsi qu'est sous-titré la rubrique « L'action de la France à l'international » du site Stop-djihadisme.fr. S'il est fait état des objectifs militaires de la coalition et de la place de la France dans le dispositif militaire, le contre-discours porte la voie de la diplomatie comme l'objectif final si ce n'est prioritaire :

« Parallèlement à l'action militaire, la diplomatie française cherche activement, avec ses partenaires des solutions politiques, seules capables de mettre durablement fin aux conflits de la région, et en particulier aux crises syrienne et irakienne. La stabilisation de l'Irak est l'un des objectifs-clés, qui doit conduire au retour volontaire et en toute sécurité de plus de 3,3 millions de déplacés irakiens. La France a organisé, et co-présidé avec l'Irak, une réunion de haut niveau pour la stabilisation de Mossoul, le 20 octobre 2016 à Paris, afin de soutenir la volonté du Gouvernement irakien pour que les opérations militaires de reprise de la ville, et de sa région, s'accompagnent d'efforts politiques et de stabilisation. En Syrie, la France soutient le principe d'une transition politique car un régime

discrédité, de base fragile et responsable de tant de crimes, n'a pas d'avenir. De même, la France agit pour soutenir le Liban, car il est la chambre d'écho des affrontements qui déchirent le Proche-Orient. » De manière générale, c'est toute une information sur daech qui est délivrée sur le site, comme par exemple un article décrivant les ressources de daech, notamment les pertes subies depuis le début des opérations, ou l'importance de l'engagement de la France dans le conflit :

Extrait du compte facebook avec référence à un autre compte officiel

### [STOP-DJIHADISME](#)

[11 février, 18:09](#) ·

Le saviez-vous ? La France compte parmi les principaux contributeurs à l'action militaire de la coalition contre daech : depuis le début de l'intervention française en Irak en septembre 2014, 1.121 frappes aériennes ont été réalisées dans le cadre de l'opération [#Chammal](#) soit 10 % du total >>

<https://www.facebook.com/notes/armée-française-opérations-militaires/point-de-situation-des-opérations/1277475972298125>



L'ensemble de cette communication factuelle et légale est indispensable au contre-discours. Elle le situe dans le cadre de la République. Mais l'émotion exploitée par l'ennemi, à travers des vidéos horribles ou la description de la vie prétendument exaltante de ses combattants, ne doit pas être laissée de côté par le contre-discours. Pour atteindre les cibles, familles et jeunesse prioritairement, il apparaît indispensable de s'appuyer sur les témoignages des personnes ayant été confrontées à la radicalisation voire au djihad.

## **B/ La force des témoignages**

Lorsque l'on songe à utiliser les témoignages, une des premières réflexions se porte fort logiquement vers les personnes revenues du djihad. Faut-il exploiter, dans les limites légales décrites plus haut, leur vécu ? Sont-elles fiables ? Leur témoignage sera-t-il simplement utile au contre-discours ? C'est cet ensemble de questions qui a guidé Stop-djihadisme pour investir le champ émotionnel en s'appuyant sur les repentis, déçus et victimes du djihadisme et de la radicalisation.

Dans « Mon djihad - Itinéraire d'un repentis », co-écrit avec Dounia Bouzar, Farid Benyettou (aux éditions Autrement), ancien prédicateur de la mosquée de Stalingrad, à Paris, est désormais connu du public pour avoir été l'un des plus fervents artisans de la filière djihadiste des Buttes-Chaumont dont sont issus les frères Kouachi. Dans ce livre témoignage, il raconte le processus qui l'a conduit au refus de l'idéologie djihadiste et avec Dounia Bouzar pour déradicaliser des jeunes. Sorti de prison en 2011, Farid Benyettou affirme s'être détaché du djihadisme et de ses anciennes relations. Après l'attentat contre Charlie Hebdo, il se serait senti gagné par une énorme culpabilité. « J'avais besoin de m'impliquer dans la lutte contre le djihad. Je reconnaissais mes responsabilités », confie-t-il. Seule Dounia Bouzar du CPDSI (dont on a déjà souligné le caractère controversé) lui aurait alors tendu la main et proposé de témoigner devant des jeunes aux parcours similaires. Mais cette initiative a tôt fait d'éveiller la méfiance. Pour Dounia Bouzar, cette méfiance à l'égard de Farid Benyettou va à l'encontre de son travail de déradicalisation : « Cela signifie qu'un ancien djihadiste stabilisé depuis huit ans (depuis sa sortie de prison) reste un djihadiste à vie aux yeux de la société. (...) Quel sens a notre travail si par ailleurs, au bout de tant d'années, tout ancien djihadiste est encore considéré comme tel ? » se demande-t-elle dans le livre.

Des « repentis », Patrick Amoyel, psychanalyste dont l'organisme est mandaté par le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de déradicalisation (CIPDR) pour « désengager » des jeunes, estime qu'il peut y avoir des repentis, mais pas Benyettou qui est selon lui allé trop loin dans l'idéologie. Il estime encore que les vrais désengagés n'ont jamais fait de recrutement. Pour lui, les djihadistes, c'est-à-dire le stade ultime de l'engagement violent, ne sont plus déradicalisables. Le ministère de l'Intérieur ne souhaite pas s'engager dans la participation de repentis dans le travail de désembrigadement. Une ligne sur laquelle semblent s'accorder tous les pays européens membres du Radicalisation Awareness Network (RAN) dont il a déjà été question au titre I.

Il semble qu'il ne soit donc pas opportun d'utiliser les témoignages des repentis dans une démarche de déradicalisation. Cependant, les éléments rapportés peuvent tout de même informer sur ce que

ressentent les déçus du djihadisme et en cela nourrir le contre-discours. « Les Revenants », expression dont David Thomson a fait le titre de son ouvrage aux éditions du Seuil, sont interpellés à leur arrivée sur le sol français. Ils sont ensuite placés en garde à vue et souvent mis en examen pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Ils attendent ensuite leur jugement en détention provisoire ou rentrent chez eux sous contrôle judiciaire. Environ 350 détenus se trouvent aujourd'hui dans les prisons françaises sous la dénomination de malfaiteurs terroristes, dont une trentaine de femmes et une vingtaine de mineurs. Ce que l'on apprend de leurs auditions fait apparaître que s'ils ne sont pas nécessairement repentis, ils sont en revanche déçus.

En zone irako-syrienne, les djihadistes désireux de rentrer doivent obtenir une autorisation de sortie du territoire sous un prétexte crédible ou s'enfuir, l'EI n'autorisant plus ses résidents à partir. Certains prennent contact avec les autorités turques ou françaises avant de se lancer dans le périple du retour ou sont interceptés par les policiers turcs et expulsés vers la France. Tous savent alors ce qu'il les attend très souvent : la prison. Pourtant une majorité revient parce qu'elle ne supporte plus les conditions de vie sur place, ou bien le cadre strict de l'EI. Ceux-ci s'avèrent souvent difficiles. Certaines compagnes de djihadistes préfèrent ainsi rentrer pour accoucher en France, l'absence de péridurale ou les problèmes d'hygiène effrayant les jeunes femmes.

Avec la perte de territoire en Syrie, les djihadistes se retrouvent également confrontés à un autre problème. Les relations avec la population locale peuvent être tendues. Quand l'EI enregistre des défaites, ses combattants étrangers risquent des traitements peu enviables qui leurs font préférer la prison française. Le contre-discours peut donc s'enrichir de ces mauvaises expériences pour détourner de potentielles recrues de la séduction que s'évertue à opérer daech sur nombre de jeunes gens.

Mais plus encore que les repentis ou les « revenants », c'est bien auprès des familles de radicalisés que Stop-djihadisme a trouvé une source d'exemples et d'émotions propres à faire barrage aux sirènes de daech. Il est alors apparu que l'apport des familles alliés à la relation des faits créait une somme de connaissances et de sentiments propres à éveiller le jeune public et à le détourner de ce qui n'a, en réalité, rien d'un rêve exaltant. C'est dans la campagne « Toujours le choix » que s'est concentré l'ensemble des enseignements tirés depuis les débuts, encore très récents faut-il le préciser, de la démarche de contre discours, en janvier 2015.

Disponible ici <http://www.toujourslechoix.fr>, cette campagne interactive est faite d'une succession de vidéos agencées selon des scénarii « à la carte » où l'on vit le parcours d'une jeune femme ou d'un jeune homme en voie de radicalisation. La campagne offre une description de l'approche dont peuvent l'objet les jeunes. A chaque étape, un choix est laissé à l'internaute de suivre la voie vers le djihad ou la voie de la raison. La première le conduit inmanquablement vers l'horreur, mais c'est

l'horreur correspondant à la réalité dûment décrites à travers la somme d'éléments objectifs recueillis par tout le travail des community manager et des spécialistes travaillant dans le cadre de Stop-djihadisme. La seconde, voie de la raison, fait apparaître la qualité de vie dans la République française et la joie de se retrouver en famille.

C'est bien le témoignage des familles qui comporte les aspects les plus poignants de cette campagne et donc la nécessaire approche émotionnelle à même de ramener les jeunes vers leurs attaches naturelles. C'est la détresse des proches qui fait le message et sa force. Ces derniers alternent entre culpabilité et impuissance. Les parents s'en veulent d'abord de ne rien avoir vu venir. Et puis, ils estiment avoir été de mauvais parents. Les familles décrivent tantôt un garçon tantôt une fille qui « se cherchait » ou se remettait mal d'une rupture amoureuse. C'est assez classique à l'adolescence. Mais ce n'est qu'après coup que les parents découvrent la conversion à l'islam, la radicalisation brutale, ou encore la prise de contact avec le futur époux de leur enfant. Une double vie qui sidère les parents s'est développée sous leurs yeux sans qu'ils ne l'aperçoivent. C'est aussi le désarroi face à l'inaccessibilité mentale de l'enfant que l'on a soi-même élevé, lorsque toutefois un contact est toujours possible. C'est encore la crainte de voir son jeune fils voire sa jeune fille passer à l'action en Syrie, dans le cas d'un départ, ou en France. Le seul réconfort pour les proches de jeunes radicalisés vient des pouvoirs publics, désormais ultra-mobilisés. Un numéro Vert permet de signaler tout cas de radicalisation et de bénéficier ensuite d'un suivi individualisé, tant pour le jeune concerné que pour sa famille. Et en effet, la plupart des familles ayant pris attache avec les autorités répondent positivement au soutien psychologique qui leur est proposé. Certaines familles doivent « faire le deuil » d'un enfant pourtant toujours en vie.

Il est difficile de décrire la campagne avec des mots. Le support vidéo interactif choisi est en cela adapté puisqu'il rend l'internaute acteur et qu'il mesure les effets de ses choix sur ses proches dont les témoignages vidéos, réels, ne laissent pas insensibles. Cette initiative, traduite en anglais et en arabe pour en accroître la diffusion, est unanimement saluée au sein des pays de la coalition. Le SIG a ainsi reçu des témoignages d'intérêts notamment de la Grande Bretagne, d'Israël et des États-Unis<sup>22</sup>.

Le contre-discours, malgré toutes les contraintes décrites qui pèsent sur lui, n'est donc pas dénué de force persuasive. Et c'est dans cette force, qui est en fait celle de l'État et de la République qu'il faut, dans une vision prospective, désormais, faire plus confiance.

---

22 « Toujours le choix » a notamment fait l'objet d'un reportage diffusé sur CNN : <http://edition.cnn.com/videos/world/2017/01/05/france-stop-jihad-campaign-bittermann-pkg.cnn>

## **II/ Avoir confiance dans la force persuasive de l'État**

L'État a certes eu un retard dans la prise en compte des nouvelles possibilités d'Internet et des réseaux sociaux, et les premiers attentats ont réveillés brutalement les autorités sur l'ampleur du phénomène de radicalisation. Mais cela ne signifie pas que l'État et la République n'ont pas de moyens de détourner la jeunesse du pays de l'attraction du danger daech. Pour cela il faut que les acteurs publics soient persuadés qu'ils peuvent inverser la dynamique de conviction. Ils n'en valoriseront que mieux les valeurs et les acteurs de la République.

### **A/ Inverser la dynamique de conviction**

L'idée peut paraître simple pour ne pas dire simpliste. Mais n'est-ce pas parfois en voyant les choses d'un autre point de vue que celui du camp qui subirait ? Les attentats ont ébranlé la France. Des mesures ont été prises et le pays s'est adapté à ce qui a été appelé, le débat est toujours ouvert, la guerre contre le djihadisme. Cependant, si l'on se place par la réflexion du côté de l'ennemi, on peut faire un constat évident qui pourtant semble échapper quelque peu à l'opinion publique : la France n'est pas en ruine ; elle vit au rythme de son économie de marché ; son tourisme n'a pas tant perdu son dynamisme ; ses institutions fonctionnent normalement ; ses services démantèlent régulièrement des groupes d'individus sur le point de passer à l'action ; lorsqu'un attentat survient au Louvre, l'impact est minime et les touristes asiatiques se font un point d'honneur d'arpenter, dès le lendemain, les allées de ce joyau culturel français ; le carnaval de Nice, sous bonne garde, a fait la joie des spectateurs encore récemment etc. Dans ces quelques constats et quelques exemples, on perçoit bien qu'aussi fort qu'ait frappé daech, il n'y pas eu de déstabilisation du pays. Les manifestations après les événements de Charlie Hebdo, du Bataclan ou de Nice montrent que la France a un potentiel de mobilisation conséquent.

Stop-djihadisme promeut, avec sa ligne éditoriale « devenir acteur de la lutte contre la radicalisation et le terrorisme », l'engagement dans les services de l'État. On y trouve toute une information sur les réserves de cyberdéfense, la réserve sanitaire, les réserves de la Gendarmerie et de la Police nationales. Sur les réseaux sociaux sont proposées des campagnes du type « Quel réserviste êtes-vous ? ». Le cadre de la Garde Nationale est venu compléter l'accroche « publicitaire ». Dans la conception de ces campagnes de recrutement, il apparaît que chaque force ou chaque administration est regardante sur la manière dont on fait la promotion pour ses emplois. C'est un réflexe logique. Il a cependant certainement entravé la production de document qui procurerait une force plus importante à l'engagement au service de l'État. daech valorise ses combattants par des publications

soignées et il en tire un effet en terme d'attraction. L'État français doit donc utiliser un tel moyen. Il s'agit de diffuser des publications mettant à l'honneur les héros de la République : secouristes, infirmiers, médecins, pompiers, soldats, gendarmes, policiers etc. non pas dans une optique corporatiste ou de seul recrutement, mais dans la mise en lumière de la qualité de l'engagement et des valeurs afférentes. Cette campagne ne peut se contenter du champ numérique. Elle doit s'appuyer sur le «beau papier» car le concret d'une belle image donne sa force à l'engagement qu'elle montre. Du reste les revues institutionnelles des forces ou des administrations (Civique, Défense Nationale, Gend'Info, etc.) jouent déjà sur ce registre. Il suffit de le rendre grand public et de les faire distribuer par exemple, dans les écoles.

Stop-djihadisme s'est emparé également du volet « civil » et a développé tout un pan de son contenu sur cette mobilisation nécessaire. Cette démarche déjà esquissée par Stop-djihadisme pourrait aller plus loin. En effet, tous les dispositifs décrits prennent appui sur l'État, quand ils ne sont pas totalement étatiques. La société civile, si elle n'est pas exempte d'initiatives, s'est comme souvent en France tournée vers l'État pour obtenir un financement ou un appui technique. Pour faire progresser le contre-discours, il apparaît nécessaire que la société civile s'empare du sujet du contre-discours. L'État ne devrait avoir alors qu'un rôle de vérification de la légalité des initiatives enregistrées. L'idée d'une campagne ayant pour axe : « L'État s'engage. Vous, que faites-vous ? » pourrait donner un ressort aux citoyens ayant la volonté de contrer la propagande de daech par leurs propres moyens.

Sur le site, le point numéro 2 est consacré à « Que faire ? ». « La vigilance concerne la société toute entière et doit impliquer tous les acteurs de la vie publique, économique et sociale de notre pays. Chaque citoyen peut ainsi favoriser l'efficacité de la mise en œuvre des mesures de vigilance. ». Il s'agit là d'un appel à la vigilance citoyenne qui peut s'exercer de plusieurs manières. Il est possible bien entendu de signaler à la plate-forme PHAROS, dont il a été déjà question, toute publication sur Internet et les réseaux sociaux ayant manifestement pour but de radicaliser les internautes. A travers plusieurs guides, Stop-djihadisme entend s'assurer d'une vigilance citoyenne complète : « j'ai un doute sur une personne de mon entourage » ; « face au risque terroriste » ; « relayer le contre-discours » ou encore « devenir acteur de la lutte contre la radicalisation et le terrorisme » font partie des rubriques de ce chapitre.

Outre un numéro vert, qui donne déjà des résultats, c'est un dispositif type participation citoyenne, mis en œuvre pour la délinquance classique, qui mérite d'être développé. Il aurait pour avantage de démultiplier les surveillances et de traquer les entreprises de radicalisation. Encadré par un droit adéquat, il pourrait être pleinement efficace et éviter l'écueil des signalements abusifs auxquels sont malheureusement déjà confrontés les services d'enquête et de renseignement (signalement d'une

fausse radicalisation pour obtenir la garde d'un enfant par exemple...)

Une telle participation citoyenne aurait également la vertu d'impliquer plus encore l'administration territoriale qui se montre parfois peu réactive dans le relais du contre-discours. Les collectivités sont de surcroît partie prenante à la convention de participation citoyenne classique. Elles auraient elles-aussi un cadre pour accompagner leur communication sur les sujets de la radicalisation et du djihadisme, parfois difficile à aborder lorsqu'elles ont intérêt à rassurer des touristes par exemple.

Mais l'État ne doit pas fuir le champ religieux. Certes, comme cela a été vu, il est laïc et à ce titre ne peut intervenir dans l'interprétation théologique. Il doit être neutre envers les religions.

Cependant, à l'été 2016, le ministre de l'Intérieur, alors Bernard Cazeneuve, s'exprimant au côté d'Anouar Kbibech, président du Conseil français du culte musulman (CFCM) a assuré que l'élaboration d'un contre-discours aux appels au djihad allait commencer. La formation des Imams devrait être renforcée et une instance de financement mise sur pied. Le conseil théologique constitué en mai 2016 a commencé ses travaux à la rentrée 2016 pour démonter tout l'argumentaire djihadiste. Le conseil théologique travaille également sur la charte qui sera soumise à tous les imams de France pour pouvoir avoir un engagement clair de leur part sur le discours qu'ils tiennent dans les mosquées. La formation théologique des imams en France est ainsi en cours d'harmonisation et une formation « civique » devient obligatoire pour les aumôniers intervenant en prison. « Nous avons entrepris un travail de fond, nous le mènerons jusqu'au bout », a dit Anouar Kbibech. L'instance de financement doit permettre de financer la partie culturelle des établissements cultuels, c'est à dire les mosquées, et des travaux universitaires. Favorable à une suspension du financement de la construction de mosquées par des fonds étrangers, le Premier ministre d'alors, Manuel Valls, a souhaité que la Fondation des œuvres de l'islam de France, créée en 2005, prenne une place centrale dans ce domaine. L'État a ainsi accompagné le culte musulman vers une plus grande intégration de ses aumôniers dans le cadre républicain. Cette démarche ambitieuse ne réussira sans doute pas totalement immédiatement. Mais il y a là un axe d'effort propre à faire produire par des « prélats » musulmans français et républicains, un contre-discours différent de celui que porte l'État, mais certainement très complémentaire.

Il y a dans tous ces constats, toutes ces démarches et toutes ces pistes une véritable « inversion de la pression » propre à permettre la mise en exergue des valeurs universelles portées par la France et des capacités de résilience de la République.

## **B/ Mettre en exergue les valeurs saillantes de notre société**

C'est d'abord la dimension presque mystique que Raoul Girardet avait décrite dans son essai sur les « mythes et mythologies politiques » en 1986 qu'il faut investir. Le vivre ensemble peut ainsi totalement s'inscrire dans la vision historique de la Nation d'Ernest Renan et son « plébiscite de tous les jours ». Il ne s'agit évidemment pas de nourrir un nationalisme exacerbé pour contrer daech, mais de promouvoir la France comme le fruit d'une riche histoire qui depuis toujours a réuni des populations par apports successifs. Le pays s'est construit morceau de territoire par morceau de territoire, en agglomérant les citoyens de ces ajouts et les personnes qui venaient de l'extérieur. Ses populations se sont, par étapes, toutes reconnues dans la volonté de partager un mode de vie et un attachement viscéral à la liberté donnant aux Français un caractère rebelle et parfois désordonnés. La France propose ainsi une diversité culturelle rayonnante sur laquelle elle veille jalousement (langue française, cinéma, spécialités culinaires inimitables etc...). Sa vie publique, faite de débats perpétuels, maillée de nombreuses manifestations, notamment en son cœur parisien, illustre elle aussi parfaitement les valeurs que promeut la France tant par ce qu'elle est fondamentalement que par la voix qu'elle porte.

Au cœur du contre-discours on devrait trouver un développement de ce qui fait l'identité de la France en tant que porteuse de valeurs universelles. Patrie des Droits de l'Homme, la France peut s'enorgueillir d'un Etat de droit et d'un système judiciaire respectant largement le justiciable et plus généralement le citoyen. Les statistiques des dossiers enregistrés par la CEDH, qui réunit 47 pays et condamne très peu la France, en sont une des preuves dont on n'entend que trop peu parler. En partant du constat que « tout le monde sait cela » dans un pays comme la France, on se prive de réaffirmer des principes qui fondent la République et ne sont sans doute pas suffisamment connus comme fondateurs dans la population française.

Si des orientations ont été données dans le cadre de l'Education Nationale, on constate que peu de communications sont faites pour rappeler les grandes valeurs de la République et en expliquer l'origine, l'histoire et la portée aux Français. Le besoin s'en fait pourtant sentir, car ces valeurs bien inculquées, l'emprise de daech sur les jeunes esprits serait bien moindre et bien plus difficile à développer. Il semble opportun de produire et de diffuser tout ce que comprend et recouvre la devise nationale : liberté, égalité et fraternité. En la mettant en vis-à-vis de la réalité de l'Etat islamique, une production descriptive et explicative de cette devise apporterait au contre-discours un pan philosophique et même moral qui lui donnerait d'autant plus de force et compléterait tout ce qui a été d'ores-et-déjà exposé.

Il n'est pas question ici de produire un exposé exhaustif de ce que pourrait être ce fondement

philosophique qui n'a rien de nouveau. Il s'agit simplement, au travers de quelques manifestations concrètes des principes contenus dans nos textes les plus fondamentaux de mettre en exergue tout ce qui n'existe pas dans l'EI et qui est garanti par la République française.

La liberté permet d'aller et venir (en opposition avec ce fait daech). La liberté d'opinion et d'expression pourrait ainsi se décrire : «La libre communication des pensées et des opinions est un des droits le plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire et imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi», ainsi qu'elle est définie dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. La liberté de culte, définie dans la loi de 1905 concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat pourrait être présentée naturellement comme une liberté de conscience assurée par la République dans le respect de chacun.

L'égalité devant la loi est garantie par la constitution de 1958 : «Nous sommes tous égaux devant la loi sans distinction d'origine ou de religion» faisant écho à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. C'est l'assurance pour les femmes de bénéficier de l'égalité des sexes, la loi garantissant à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. En France, tous citoyens étant égaux aux yeux de la loi, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents. La France est donc un espace d'accomplissement de soi reconnu par les textes les plus fondamentaux dans la République.

Enfin, la Fraternité est synonyme d'entraide (sécurité sociale à mettre en opposition avec la condition des jeunes femmes enceintes de l'EI par exemple) et tout le monde bénéficie de la sécurité. On retrouve dans le préambule de la constitution de 1946 des références à la famille : «La nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.», ce texte étant intégré au bloc de constitutionnalité. C'est enfin l'engagement du citoyen au service de la Nation, contenu dans la constitution de 1958 : «Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut exercer une mission d'intérêt général dans le cadre du service civil volontaire».

Ce dernier point s'articule parfaitement avec la mise en place de la Garde Nationale. Prononcée une première fois devant le Congrès par le Président de la République, l'expression « Garde Nationale » n'a trouvé de concrétisation qu'à l'occasion d'un Conseil de défense et de sécurité nationale du 22 juillet 2016. Le Président de la République, François Hollande, a renouvelé son appel, en particulier à destination des jeunes qui voudraient s'engager dans les réserves opérationnelles afin de pouvoir constituer une véritable Garde Nationale. Le 28 juillet 2016, à la suite de la présentation à l'Elysée des rapports parlementaires des sénateurs Gisèle Jourda et Jean-Marie Bockel et des députés Marianne Dubois et Joaquim Pueyo, relatifs aux travaux portant sur la Garde Nationale et sur les

dispositifs citoyens du ministère de la Défense, la création de la Garde Nationale a été décidée par le chef de l'État. Ainsi la Garde Nationale n'est pas une entité autonome, mais regroupe des volontaires pleinement intégrés aux forces de sécurité intérieure et aux armées. Elle rassemble en effet tous les réservistes ayant vocation à porter une arme, c'est-à-dire les réserves opérationnelles des armées et de la gendarmerie complétées de la réserve de la police nationale.

La Garde Nationale est sensée porter un certain nombre de valeurs d'engagement propre à conquérir les esprits en mal d'exaltation et d'action. Elle accueille en effet les femmes et les hommes qui souhaitent enrichir leur expérience personnelle ou professionnelle en participant à des missions utiles pour le pays. Au sein de la Garde Nationale, ces volontaires peuvent contribuer :

- **Au renfort des armées** : en particulier dans le cadre de la protection du territoire national, Nmais aussi dans celui des opérations militaires conduites à l'étranger.
- **Au service quotidien des unités de police et de gendarmerie** : patrouille de surveillance, dispositifs de recherche, missions de sécurité publique, de lutte contre la délinquance ou de secours à la population, etc.
- **À l'expertise, en cas de besoins ponctuels** : auprès de l'armée et des forces de sécurité intérieure dans des domaines spécifiques comme les services de santé, la cyberdéfense, etc.

La grande valeur portée par la Garde Nationale est donc la cohésion nationale. En ce sens l'engagement dans une des réserves qui composent la Garde Nationale est reconnu par un certain nombre de dispositifs comme des financements de permis de conduire, des crédits d'impôts pour les entreprises favorisant l'engagement de ses employés etc. Le travail sur le concept de Garde Nationale consiste à proposer des avantages à ceux qui s'engagent.

Dans le cadre du contre-discours, il apparaît plus opportun de miser sur la valeur de l'engagement qui se traduit dans un certain nombre de valeurs militaires, les réserves militaires étant très nettement majoritaires dans la composition de la garde Nationale.

La plupart des membres des organisations militaires modernes ont en effet la conviction d'être différents du reste de la société. La culture très spécifique des forces armées les amènent à se percevoir de manière distincte. Surtout, les missions des soldats accentuent l'impression d'une différence avec le reste de la communauté nationale. Le fait que les militaires soient éventuellement obligés d'ôter la vie ou de sacrifier la leur pour la réalisation des objectifs militaires et politiques qui leur sont fixés contribue en effet au sentiment de faire partie d'une classe à part, éventuellement supérieure, par rapport à la population civile. Les militaires développent d'ailleurs le sentiment d'une supériorité morale. La culture particulièrement spécifique des armées et la puissance avec laquelle elle s'impose aux individus et aux groupes composant l'institution dépend la cohésion de

l'ensemble. Le système de valeurs qu'elle véhicule a notamment une part non négligeable dans la diffusion du sentiment d'appartenance. C'est un socle que le contre-discours ne peut ignorer et qu'il doit valoriser pour atteindre une jeunesse sujette à l'exaltation guerrière.

\*

\*

\*

Devant la difficulté à déterminer la crédibilité des acteurs de la société civile à produire un contre-discours crédible, le religieux ayant été banni du champ d'intervention de l'État avec la loi de 1905, et en prenant en compte les contraintes de l'action étatique, il ressort le sentiment que la tâche est presque impossible pour le gouvernement, que de produire et diffuser un contre-discours crédible. C'est pourtant un défi qui ne pouvait pas ne pas être relevé.

Il s'empare donc dès janvier 2015 du sujet en portant son choix sur le Service d'Information du Gouvernement comme structure porteuse de l'opposition à daech sur le plan idéologique. Il est apparu d'emblée nécessaire d'organiser le travail au sein du SIG et particulièrement au sein de la cellule Stop-djihadisme. Découvrant les impératifs de l'exercice au fil de l'eau, les agents chargés de cette délicate mission ont élaboré leur propres processus et synthétisé la somme des apports qu'ils captent quotidiennement.

En prenant un chemin similaire à ceux qui entendent radicaliser, Stop-djihadisme utilise Internet et les réseaux sociaux pour atteindre le public. Internet est en effet rapidement apparu comme le nouveau champ de bataille de l'État. Or ce-dernier n'a pas investi suffisamment ce champ du numérique. De ce fait il a perdu la verticalité qui faisait la caractéristique de la force de sa communication autrefois.

Le travail de Stop-djihadisme a pour ambition de marquer les esprits et de réaffirmer des valeurs qui sont bafouées par les agissements et les communications de daech. Il a par conséquent vocation à s'adresser a priori à plusieurs publics. Si c'est vers une large communauté que le contre-discours s'est orienté, il s'adresse prioritairement à la jeunesse et aux familles.

Communication en premier lieu faite d'alertes, de messages propres à éveiller le citoyen, le discours de l'État est un avertissement face aux dangers que représentent ceux qui finissent toujours par nier la vie humaine. Afin de tenter de lutter à armes égales contre daech, il a fallu s'efforcer de démonter les argumentaires et apporter des preuves de la mauvaise-foi et des incohérences présentes dans la propagande de l'organisation terroriste. C'est un enjeu de Stop-djihadisme que de rapporter des faits incontestables, et une impérieuse nécessité que de développer une confiance dans la force persuasive de l'État qui peut et doit promouvoir sans complexe les valeurs et les acteurs de la République.

La réponse de l'État à la propagande de daech n'en est qu'à ses débuts. Tout le champ du possible n'a sans aucun doute pas été exploré encore. Il est nécessaire de susciter de la créativité et de sortir de schémas de pensée qui sont très marqués et même formatés par notre culture si française et européenne du droit. Les auteurs du contre-discours écrivent et travaillent dans la quadrature du cercle. Ils se sont pourtant courageusement attachés à développer des contenus et des communications qui ne donnent sûrement pas leur pleine mesure encore à ce jour. Mais l'action de

l'État ne pourra s'étendre indéfiniment.

Face aux offensives de communication numérique de Daech, les gouvernements ne sont pas les seuls à pouvoir agir et les simples particuliers doivent s'organiser. Même si l'ampleur n'est pas équivalente à l'engagement des terroristes islamistes, on peut noter l'émergence un peu partout sur le web et les réseaux sociaux des photos #NotInMyName postées, notamment par des musulmans de partout à travers le monde, qui veulent démarquer leur foi des agissements terroristes et des atrocités commises prétendument en son nom. C'est sans aucun doute la meilleure réponse et le meilleur contre-discours que l'on puisse produire : des prises d'initiatives individuelles qui s'agrègent grâce à la puissance des réseaux sociaux. Même avec des particuliers peu ou mal organisés et des moyens limités, on peut tout de même supposer que, sur le terrain de la viralité, la meilleure réponse reste celle que chacun peut apporter à son niveau et parmi son réseau.

Nous sommes face à un engagement qui relève des valeurs philosophiques, pour ne pas dire religieuses, et de l'identitaire. Dès la manifestation « Je suis Charlie », il éclate au grand jour que c'est le vivre ensemble qui est au cœur de ce sujet. Sommes-nous une nation ? Sommes-nous européens ? Sommes-nous dans la civilisation occidentale ? C'est à chacun des citoyens individuellement de répondre à cette question et d'accepter de se fondre ensuite dans un collectif qu'il accepte de sa pleine volonté. C'est aussi et peut-être même surtout la conscience de l'appartenance à l'humanité qui ne peut nier l'attachement à la vie humaine. Les citoyens doivent donc se dresser contre tout ce qui la bafoue, et développer, en permanence, le discours de préservation de la vie, et non pas seulement réagir à l'horreur une fois qu'elle est commise.

## **Sources et bibliographie**

### **Sources**

Entretiens avec la direction et les services du SIG.

<http://cdradical.hypotheses.org/>

Sur le discours radicalisant vis-à-vis des femmes

<https://www.openedition.org/16367>

Modes d'action de Daesh en terme de communication

[http://www.lemonde.fr/pixels/article/2016/05/09/contre-la-propagande-djihadiste-en-ligne-le-gouvernement-se-tourne-vers-le-secteur-prive\\_4916283\\_4408996.html](http://www.lemonde.fr/pixels/article/2016/05/09/contre-la-propagande-djihadiste-en-ligne-le-gouvernement-se-tourne-vers-le-secteur-prive_4916283_4408996.html)

Article Le Monde à propos du contre discours

[http://www.liberation.fr/france/2016/02/08/rien-ne-bouge-sur-les-contre-discours-a-la-radicalisation\\_1431915](http://www.liberation.fr/france/2016/02/08/rien-ne-bouge-sur-les-contre-discours-a-la-radicalisation_1431915)

Article Libération, témoignage d'un détenu de Guetnamo sur les limites de l'approche gouvernementale

<http://www.numerama.com/politique/142976-face-au-djihadisme-google-va-mettre-en-avant-des-contre-discours.html>

Article sur l'action de google dans le contre-discours

<http://www.20minutes.fr/societe/1842263-20160509-plan-lutte-contre-djihadisme-art-delicat-contre-propagande>

Article de 20minutes l'art délicat de la contre-propagande

[http://www.huffingtonpost.fr/2015/05/27/reseaux-sociaux-jihadisme-censure-contre-discours\\_n\\_7441270.html](http://www.huffingtonpost.fr/2015/05/27/reseaux-sociaux-jihadisme-censure-contre-discours_n_7441270.html)

Article Huffingtonpost, Le contre-discours des réseaux sociaux face au jihadisme et aux incitations à la haine

<http://rue89.nouvelobs.com/2015/05/27/radicalisation-internet-a-recherche-contre-discours-259394>

Article Rue 89, Radicalisation sur internet, à la recherche du contre-discours

<http://www.la-croix.com/France/Contrer-la-propagande-djihadiste-2015-07-08-1332688>

Article, La croix, contrer la propagande djihadiste

<http://www.histoiredesmedias.com/Appel-a-contribution-Contre.html>

Article sur la définition du contre-discours

<http://www.europe1.fr/societe/david-vallat-ex-djihadiste-les-discours-et-les-methodes-sont-les-memes-aujourd'hui-2718067>

Témoignage de l'ex-djihadiste Viallat

[http://www.huffingtonpost.fr/marc-knobel/dabiq-journal-daech-propagande-web\\_b\\_5966050.html](http://www.huffingtonpost.fr/marc-knobel/dabiq-journal-daech-propagande-web_b_5966050.html)

Article Huffingtonpost, Propagande de Dabiq

<http://tempsreel.nouvelobs.com/rue89/rue89-nos-vies-connectees/20150312.RUE8237/dounia-bouzar-l-experte-des-derives-djihadistes-arrangeuse-de-verites.html>

Article Nouvel Obs, Dounia Bouzar, l'experte des dérives djihadistes arrangeuse de vérités.

<http://bibliobs.nouvelobs.com/idees/20160406.OBS8018/exclusif-djihadisme-olivier-roy-repond-a-gilles-kepel.html>

Article Nouvelle Obs, Polémique entre Olivier Roy et Gilles Képel.

[http://www.liberation.fr/debats/2016/04/14/olivier-roy-et-gilles-kepel-querelle-francaise-sur-le-jihadisme\\_1446226](http://www.liberation.fr/debats/2016/04/14/olivier-roy-et-gilles-kepel-querelle-francaise-sur-le-jihadisme_1446226)

Article Libération, Olivier Roy et Gilles Képel, une querelle française.

<http://www.strategies.fr/actualites/marques/1017608W/le-gouvernement-repart-a-l-offensive-contre-le-djihadisme.html>

Article strategies.fr, Le gouvernement repart à l'offensive contre le djihadisme.

<http://www.marianne.net/dounia-bouzar-sonia-imploul-deradicalisation-fait-bide-100240556.html>

Article Marianne, Dounia Bouzar, Sonia Imloul, la déradicalisation fait un bide.

<http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2015/02/18/32001-20150218ARTFIG00132-terrorisme-bernard-cazeneuve-va-rencontrer-les-geants-du-net-aux-etats-unis.php>

Article Le Figaro, Bernard Cazeneuve va rencontrer les géants du net aux Etats-Unis.

<http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2016/05/13/32001-20160513ARTFIG00016-des-associations-critiquent-la-mauvaise-moderation-de-facebook-twitter-et-youtube.php>

Article Le Figaro, Des associations critiquent la mauvaise modération de facebook, twitter et youtube.

<http://premium.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2015/08/12/32001-20150812ARTFIG00248-le-procureur-de-paris-proteste-contre-le-chiffrement-des-donnees-sur-smartphone.php>

Article Le Figaro, Le procureur de Paris proteste contre le chiffrement des données sur smartphone.

*Mon djihad - Itinéraire d'un repentant*, co-écrit avec Dounia Bouzar, Farid Benyettou (aux éditions Autrement),

Les Revenants, David Thomson, éditions du Seuil,

La déradicalisation, outil de lutte contre le terrorisme Sébastien PIETRASANTA Député des Hauts-de-Seine Rapporteur du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme. Mission auprès du ministre de l'intérieur, Monsieur Bernard CAZENEUVE, confiée par le Premier ministre, Monsieur Manuel VALLS - Juin 2015.

Génération radicale, Malek Boutih, Député de l'Essonne, Juin 2015.

Rapport N°1 du Centre de prévention des dérives sectaires liées à l'Islam par Dounia Bouzar et Christophe Caupenne.

[www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)

[www.Stop-djihadisme.fr](http://www.Stop-djihadisme.fr)

### **Bibliographie**

David Bénichou, Farhad Khosrokhavar et Philippe Migaux, Le jihadisme : Le comprendre pour mieux le combattre, Paris, PLON, 2015.

Michel Guérin et Jean-Luc Marret, Histoires de Djihad, Des Équateurs, 2014  
Jarret Brachman, Global Jihadism, Routledge, 2008.

Sous la direction d'Antoine Sfeir, Dictionnaire du Moyen-Orient, Bayard, 2011.

Anna Erelle, Dans la peau d'une djihadiste : Enquête au cœur des filières de recrutement de l'État islamique, Robert Laffont, 2015.

Olivier Roy, Le Djihad et la mort, Paris, Le Seuil, coll. « Débats », 2016

Cyberespace et acteurs du cyberconflit Daniel Ventre, GERN - Groupe Européen de Recherche sur les Normativités Lavoisier, 2011, Collection « Cyberconflits et Cybercriminalité »

## Annexe 1 : Service d'Information du Gouvernement

### Histoire du SIG

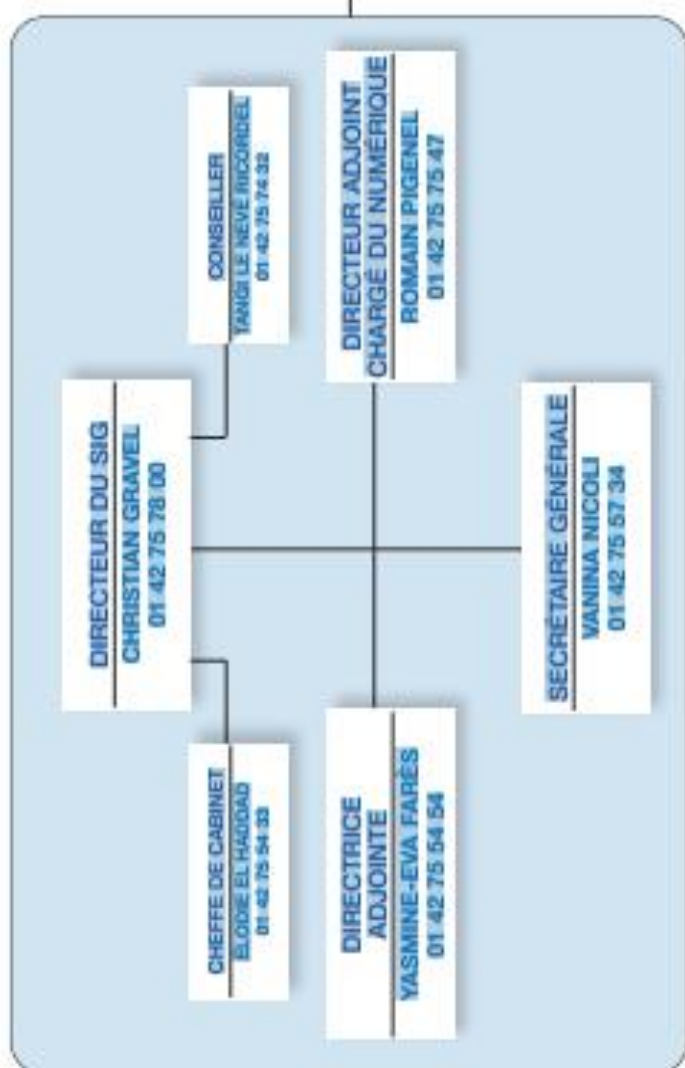
**1963** : création du Service de liaison interministérielle pour l'information (SLII) rattaché au ministère de l'Information alors dirigé par Alain Peyrefitte. Le SLII coordonne des politiques d'information et assure les relations presse sur l'action gouvernementale. (Loi de finances rectificative n°63-778 du 31 juillet 1963)

**1968** : création du Comité interministériel pour l'information (CII) rattaché au Premier ministre, Maurice Couve de Murville, et présidé par le secrétaire d'État à l'Information, Joël Le Theule. Le CII coordonne les actions d'information entreprises par chaque ministère et informe l'opinion de l'action des pouvoirs publics. (Décret du 25 décembre 1968)

**1974** : création de la Délégation générale à l'information (DGI) rattachée au ministère de l'Information. Son périmètre est restreint aux relations avec la presse, même si sa mission information sur l'action des pouvoirs publics est maintenue. (Décret du 12 juin 1974). Dès 1974, la Délégation générale à l'information, puis le Service d'information et de diffusion du Premier ministre, et aujourd'hui le Service d'information du Gouvernement ont pour siège le 19, rue de Constantine, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

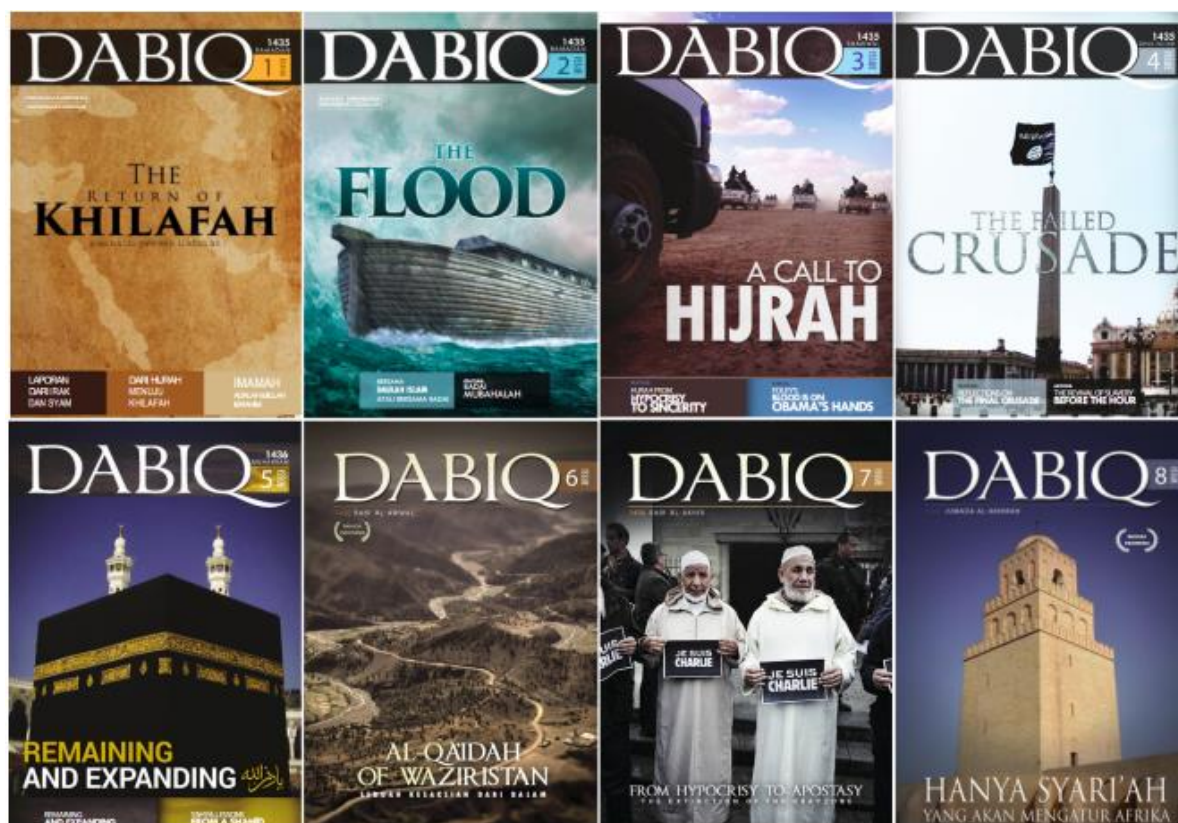
**1976** : création du Service d'information et de diffusion (SID), rattaché au Premier ministre. Les missions du SID couvrent désormais des actions d'information de nature interministérielle, l'assistance technique aux administrations publiques et la coordination de leurs interventions, la diffusion des informations aux élus et à la presse sur l'action des administrations relevant de l'Etat. (Décret du 6 février 1976)

**1996** : le SID devient le SIG, Service d'information du Gouvernement. Il reste placé sous l'autorité du Premier ministre (Circulaire du 15 janvier 1996).



## Annexe 2 : Exemples de publications de Daesh

### Revue Dabiq :



### Parution du 8e numéro du magazine de l'EI en français Dar Al-Islam





**Images de combattants de Daesh magnifiés :**



Source Sudouest.fr



Source Direct Matin



Des combattants kurdes enfermés dans des cages. - Capture d'écran bfmtv.com



Des combattants de Daesh dans une vidéo de propagande – Source : 20minutes .fr